



Parc national du Canada

des Prairies

Plan directeur

2010



Résultat stratégique de Parcs Canada

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Photos de la page couverture :

Photo principale – Carol Masecar

Ruban de gauche à droite – Mike Lockhart, Alexandre Anctil, John Wilmshurst

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Parc national des Prairies du Canada, plan directeur 2010 [ressource électronique].

Monographie électronique en format PDF.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Grasslands National Park of Canada management plan 2010 [electronic resource].

Également publ. en version imprimée et sous forme de CD-ROM.

ISBN 978-1-100-94543-9

No de cat.: R61-38/2010F-PDF

1. Parc national des Prairies (Sask.)--Gestion 2. Parcs nationaux
--Canada--Gestion. 3. Parcs nationaux--Saskatchewan--Gestion I. Titre.

FC3514 G7 G7214 2010

333.78097124321

Also available in English.

Parc national du Canada des Prairies

Plan directeur

Juin 2010

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada des Prairies. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada des Prairies.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jim Prentice". The signature is stylized and overlaps the name printed below it.

Jim Prentice

RECOMMANDATION

Plan directeur du parc national du Canada des Prairies

Recommandé aux fins d'approbation par :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Katherine Patterson
Directeur d'unité de gestion, Sud de la Saskatchewan
Parcs Canada

RÉSUMÉ

Parcs Canada est responsable de l'administration d'un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation de renommée mondiale. Son objectif consiste à faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes puissent vivre des expériences significatives liées à ses lieux protégés et à ce qu'ils puissent jouir de ces derniers de manière à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le plan directeur exposé aux présentes fournit une orientation stratégique devant permettre d'atteindre cet objectif pour le parc national du Canada des Prairies. Ce parc national a été instauré dans les années 1980 dans le but de préserver, de protéger et de montrer aux Canadiens une partie de la prairie mixte du pays. Le plan directeur a été conçu avec la participation du personnel, des intervenants et du public. Il doit devenir le principal document de référence pour la prise de décisions et la reddition de comptes dans le cadre de la gestion de ce parc par Parcs Canada.

Ce plan directeur s'appuie sur la réussite de la mise en œuvre du plan directeur du parc de 2002, une conclusion formulée dans le *Rapport sur l'état du parc 2007 pour le parc national du Canada des Prairies*. Il intègre les trois volets du mandat de Parcs Canada – protéger les ressources patrimoniales, offrir des expériences de séjour aux visiteurs et mener des activités de sensibilisation du public – pour en faire ressortir une nouvelle vision du parc, quatre stratégies principales et trois approches de gestion par secteur. Le plan directeur définit également une orientation pour le partenariat, la participation du public et la gérance de l'environnement, et il donne de l'information sur le système de zonage. Ce plan contient plus de 20 objectifs et 125 mesures destinés à améliorer et à surveiller l'état du parc national des Prairies, à réaliser la vision du parc et à contribuer à répondre aux attentes en matière de rendement organisationnel de Parcs Canada.

Les sections qui suivent résument les quatre stratégies principales du plan directeur. Celles-ci abordent les besoins et les possibilités du parc, et elles orientent les efforts et les ressources vers la réalisation de la vision du parc.

Faire vivre l'expérience de la prairie

Les expériences de séjour des visiteurs sont axées sur le simple plaisir de se retrouver dans cet endroit spécial qu'est le parc national des Prairies. Une visite du parc et de la région peut s'avérer une expérience inoubliable en raison de ses magnifiques paysages de prairie, de ses vallées et de ses badlands, de sa faune et de ses plantes, de ses espèces en voie de disparition, de son patrimoine autochtone et d'élevage et de son ciel nocturne étoilé. Les gens viennent profiter de tout cela au parc avec des objectifs divers : découvrir, se divertir, apprendre ou encore relaxer. Grâce à cette stratégie qui vise à connaître davantage les visiteurs actuels et potentiels du parc et à répondre à leurs intérêts et à leurs besoins, les gens se sentiront appréciés, orientés et informés. Ils seront donc très satisfaits de visiter ce paysage unique et méconnu.

La restauration des prairies - le projet " The Prairie Persists "

Des lieux et des manifestations qui étaient autrefois monnaie courante dans les prairies, par exemple, des troupeaux de bisons en train de brouter l'herbe, des feux de prairie, une érosion du sol et des inondations, ont laissé quelques-unes des marques les plus caractéristiques de la santé écologique et du caractère des prairies. En vertu de cette

stratégie, des projets de gestion active visant à reproduire certaines de ces perturbations naturelles et à éliminer des espèces envahissantes seront mis en place parallèlement à des activités de sensibilisation du public et à des expériences de séjour pour les visiteurs. L'intégrité écologique du parc national des Prairies sera préservée et restaurée à un état qui permettra de minimiser la gestion active. La restauration adjacente aux sentiers, aux routes et aux terrains de camping permettra de renforcer le lien que sentent les visiteurs avec cet endroit spécial à mesure qu'ils prennent conscience et connaissance de la diversité et de la santé de la prairie.

L'histoire foisonne de richesses : reconnaître le patrimoine culturel et paléontologique de la prairie

De nombreux vestiges de notre passé sont très visibles dans des lieux patrimoniaux, par exemple les cercles de tipi et les restes d'anciens homesteads et cours de ranch. Les Canadiens sont ainsi en mesure de constater et d'apprécier le riche patrimoine culturel du parc et la gestion passée de ce paysage particulier qui a permis la création d'un parc de prairie. L'histoire géologique et paléontologique du parc national des Prairies est marquée par des reliefs et des fossiles d'écosystèmes terrestres et marins très différents de ce que l'on retrouve dans la prairie d'aujourd'hui. Il s'agit d'un aspect intégral du patrimoine du parc qui mérite grandement d'être protégé et présenté. Cette stratégie de protection et de présentation des ressources culturelles et paléontologiques supposera la participation des Autochtones et d'autres partenaires, membres intéressés de la collectivité et experts. Les possibilités d'expérience dans le parc et les programmes d'éducation du public sont directement liées à ces ressources et à leur conservation.

Partenariats de conservation des prairies

Certaines espèces des prairies en voie de disparition s'épanouiront de nouveau dans le parc national des Prairies, mais pour cela il faut obtenir la collaboration volontaire des voisins et d'autres intervenants. Cette stratégie englobe la coopération avec des organismes gouvernementaux, des propriétaires et des gestionnaires de terres, des organisations non gouvernementales et des chercheurs dans le but de permettre la conservation de la prairie. Les programmes de sensibilisation du public et les diverses expériences offertes aux visiteurs du parc, par exemple le programme de citoyens scientifiques, permettront de mobiliser les Canadiens dans le but de faire progresser ces activités de conservation transfrontalières.

À l'appui des stratégies principales, le plan directeur comprend trois approches de gestion par secteur : une pour l'écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et les sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres, une pour la ferme McGowan, le sentier de la Pointe- Zahursky et le belvédère Dawson et une pour la zone de gestion du pâturage et de la biodiversité.

Ce plan directeur comprend des cibles qui serviront à mesurer et à signaler les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs et, en bout de ligne, de concrétiser la vision. Conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, ce plan et sa mise en œuvre feront l'objet d'un examen formel cinq ans après le dépôt du plan afin de s'assurer que celui-ci demeure pertinent et efficace pour la gestion du parc national des Prairies.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Recommandation	iii
Résumé	v
1. Introduction	1
1.1. Un plan directeur actualisé pour le parc national du Canada des Prairies	1
1.2. Processus de révision du plan directeur et participation du public	2
2. La prairie : un endroit d'importance nationale	3
2.1. Thèmes liés au parc.....	4
3. Contexte de la planification.....	9
3.1. Les terres du parc	9
3.2. La gestion du parc depuis 2002.....	10
3.3. Les clientèles actuelles du parc	11
3.4. État du parc en 2007.....	13
4. But et vision du parc.....	16
4.1. Raison d'être du parc national des Prairies	16
4.2. Énoncé de vision du parc national des Prairies	16
5. Stratégies clés.....	17
5.1. Faire vivre l'expérience de la prairie	18
5.2. La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists ».....	24
5.3. L'histoire foisonne de richesses : reconnaître le patrimoine culturel et paléontologique de la prairie.....	30
5.4. Partenariats de conservation des prairies.....	33
6. Approches de gestion par zone.....	37
6.1. Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres.....	37
6.2. Ferme McGowan, sentier de la Pointe- Zahursky et belvédère Dawson.....	41
6.3. Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité	46
7. Établissement de partenariats et participation du public	48

8. Zonage et autres classifications des terres du parc	51
8.1. Système de zonage	51
8.2. Désignation de sites fragiles	55
8.3. Utilisations non conformes	56
8.4. Broutage par des animaux domestiques.....	57
8.5. Réserves intégrales.....	57
9. Administration et exploitation du parc	57
9.1. Gérance environnementale	59
10. Suivi des progrès : surveiller l'état du parc et en faire rapport	61
11. Mise en œuvre du plan directeur	63
12. Évaluation environnementale stratégique	64
13. Remerciements	67
14. Références citées.....	67
15. Glossaire	68
16. Annexes	70
A. Stratégies et plans servant à mettre en œuvre le plan directeur du parc	70
B. Installations et services dans les blocs Ouest et Est du parc national des Prairies	70
C. Activités récréatives et autres qui permettent aux visiteurs d'utiliser et d'apprécier le parc.....	72

Figures

1. Contexte régional – Parc national du Canada des Prairies	1
2. Liens entre les quatre stratégies principales et les trois approches de gestion par zone du plan directeur	18
3. Approche de gestion par zone : Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres.....	38
4. Approche de gestion par zone : Ferme McGowan, sentier de la Pointe-Zahursky et belvédère Dawson.....	42
5. Approche de gestion : Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité, extrémité sud-ouest du Bloc est	46
6. Zones du parc national du Canada des Prairies - Bloc ouest.....	52
7. Zones du parc national du Canada des Prairies - Bloc est	53

Les parcs nationaux du Canada sont créés à l'intention...

«... du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances; ils doivent être entretenus et utilisés conformément à la présente loi et aux règlements de façon à rester intacts pour les générations futures ». (*Loi sur les parcs nationaux du Canada*, 2000)

1. INTRODUCTION

1.1 Un plan directeur actualisé pour le parc national du Canada des Prairies

Parcs Canada est responsable devant la population canadienne et le Parlement du Canada de l'administration d'un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation de renommée mondiale. Les parcs nationaux du Canada sont créés afin d'assurer la protection permanente de certains endroits spéciaux qui représentent les régions naturelles du Canada ainsi qu'afin de rapprocher les Canadiens du patrimoine naturel et culturel durable qu'offrent ces endroits. Cette responsabilité s'exerce selon les termes de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et du document intitulé *Principes directeurs et politique de gestion de Parcs Canada*.

Situé dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan, le parc national du Canada des Prairies (figure 1) est le tout premier parc national du Canada créé pour mettre en valeur la prairie mixte. Dans l'esprit de nombreuses personnes, la prairie canadienne évoque l'image de champs de céréales s'étendant à l'infini. Peu de gens ont déjà vu un écosystème indigène de la prairie mixte. Seule une petite partie de cet écosystème subsiste, ce qui fait du parc national des Prairies et des terres avoisinantes la représentation la plus significative de la région naturelle des Prairies. Le parc national des Prairies est également l'un des rares endroits au Canada qui permet aux gens, qu'ils soient sur place, à l'école ou à la maison, de découvrir le paysage et la biodiversité de la prairie

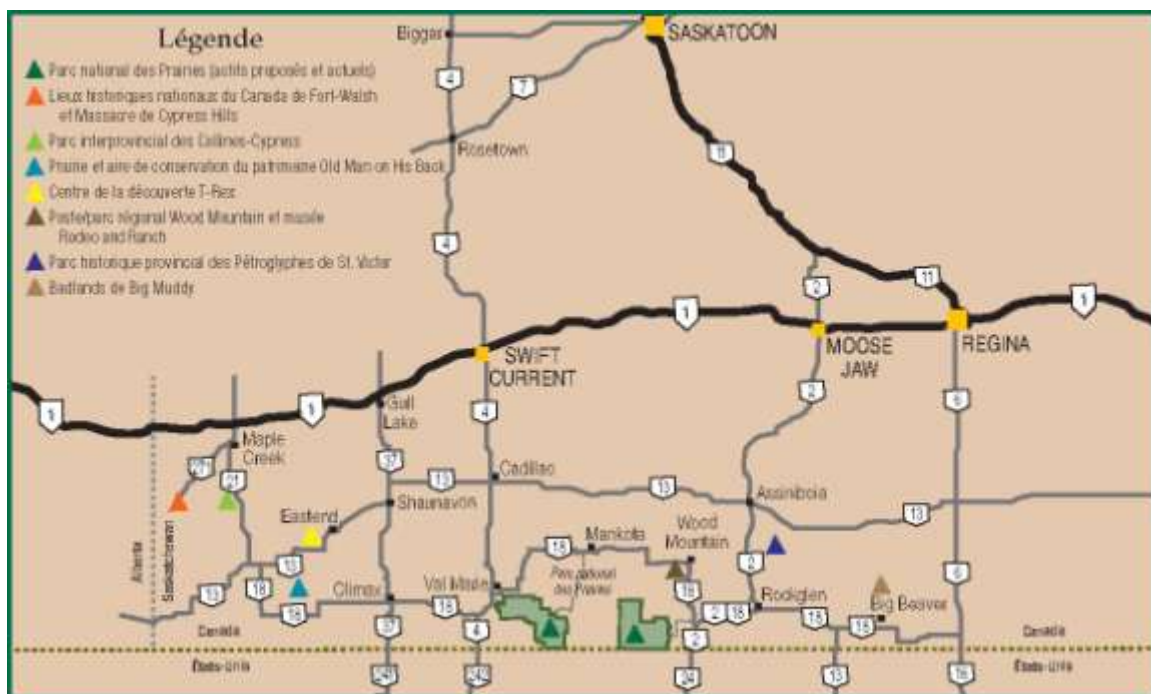


Figure 1. Contexte régional – parc national du Canada des Prairies

mixte, qui constitue un riche patrimoine naturel, culturel et paléontologique. Les activités menées dans le parc visent à restaurer et à réintroduire les processus écologiques et certaines espèces qui ont déjà fait partie de cet écosystème. La vue d'un bison soulevant la poussière dans les prés, de renardeaux véloces jouant dans une coulée, de familles observant les colonies de chien de prairie sur l'Écocircuit ou de randonneurs découvrant un cercle de tipis ou un ancien homestead et imaginant les gens qui y ont déjà vécu, voilà autant de richesses qui témoignent du caractère sans pareil de la prairie et d'un parc national en devenir.

Le plan directeur d'un parc national est le document principal qui guide Parcs Canada pour assurer la protection, la gestion et l'exploitation du parc. Aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, tous les parcs nationaux doivent avoir leur plan directeur. Ces plans sont élaborés avec la participation de la population canadienne et officiellement mis à jour tous les cinq ans pour permettre à Parcs Canada de vérifier qu'ils sont toujours pertinents et efficaces.

Rédigé en 2002, le premier plan directeur du parc national des Prairies a établi le cadre initial pour la protection des ressources naturelles et culturelles du parc. On y prévoyait également le recours à de méthodes de gestion adaptées pour restaurer l'intégrité écologique ainsi que la mise en œuvre de services de base et de programmes d'interprétation à l'intention des visiteurs.

Le présent plan directeur prend appui sur les réussites du plan directeur de 2002 et vise à permettre à Parcs Canada d'atteindre l'objectif suivant : *Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.* Pour y parvenir, il intègre les trois volets du mandat de Parcs Canada, soit protéger les ressources patrimoniales, faciliter l'expérience des visiteurs et éduquer le public, dans la nouvelle vision du parc, ainsi que quatre stratégies clés et trois approches par zone. Le plan directeur définit également une orientation pour le partenariat, la participation du public et la gérance de l'environnement, et il donne de l'information sur le système de zonage. Ce plan contient plus de 20 objectifs et 125 mesures destinés à améliorer et à surveiller l'état du parc national des Prairies, à réaliser la vision du parc et à contribuer à répondre aux attentes en matière de rendement organisationnel de Parcs Canada. En bref, le présent plan directeur vise surtout à :

- améliorer l'offre de base aux visiteurs dans les deux blocs (Est et Ouest) du parc national des Prairies;
- explorer de nouveaux segments de marché au profit du parc, ainsi que les besoins et attentes de cette clientèle afin d'orienter l'élaboration de possibilités d'expérience pour les visiteurs;
- poursuivre les programmes de restauration écologique et de réintroduction d'espèces dans le parc et faire participer les Canadiens à ces programmes en les informant et en les incitant à y jouer un rôle;
- prendre de nouvelles mesures pour protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et paléontologique du parc en collaboration avec les partenaires.

1.2. Processus de révision du plan directeur et participation du public

Les citoyens concernés et les intervenants du parc ont été informés de la mise en œuvre du Plan directeur du parc national du Canada des Prairies 2002 et ont eu la possibilité d'y prendre part. Pour ce faire, on a publié des bulletins, tenu des journées portes ouvertes dans les collectivités, mis sur pied des groupes de discussion et créé le Comité consultatif du parc national des

Prairies, groupe de travail qui réunit des personnes représentant les intérêts des divers intervenants et qui conseille le directeur du parc sur les questions générales ou pointues concernant sa gestion.

La révision du plan directeur de 2002 a commencé au printemps 2007 par l'évaluation de sa mise en œuvre, laquelle a été confiée à un groupe d'experts multidisciplinaire sans lien avec le parc. Dans le cadre de cet examen, le groupe d'experts a mené des entrevues avec certains intervenants et discuté de ses conclusions préliminaires avec le Comité consultatif. À la même époque, le personnel du parc s'est attelé à la tâche d'élaborer le *Rapport sur l'état du parc* portant sur l'intégrité écologique, les ressources culturelles et paléontologiques et l'attrait du parc pour la population. Ainsi, par ces travaux, il a été possible de constater que le plan directeur de 2002 était mis en œuvre, sauf en de rares exceptions, et continue d'être très pertinent et efficace pour orienter les efforts de gestion du parc.

Dès la fin de 2007, une équipe de planification composée d'employés du parc national des Prairies, et dirigée par le directeur de l'unité de gestion du Sud de la Saskatchewan, a entrepris de concevoir les modifications à apporter au plan directeur de 2002, en tenant compte de l'examen externe, du *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies 2007*, de l'*Évaluation de l'expérience des visiteurs du parc national des Prairies 2007* et du nouveau *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*. Le plan directeur a également pris en considération l'initiative de renouvellement de Parcs Canada pour créer un lien entre les Canadiens et leurs lieux patrimoniaux protégés en portant une attention spéciale aux jeunes et aux aînés, aux populations urbaines et aux néo-Canadiens. À plusieurs reprises au cours de 2008 et 2009, des propositions de plan directeur ont fait l'objet de discussions avec le Comité consultatif du parc national des Prairies, puis ont été présentées aux journées portes ouvertes dans les collectivités et soumises à l'examen des intervenants et du public par divers moyens, notamment des renseignements offerts au centre d'accueil du parc à Val Marie, les envois postaux, le site Web du parc national du Canada des Prairies de Parcs Canada, etc. Le plan directeur a été complété en tenant compte des résultats de ces consultations.

2. LA PRAIRIE : UN ENDROIT D'IMPORTANCE NATIONALE

Le parc national des Prairies a été fondé en 1981 en vertu d'une entente fédérale-provinciale visant à conserver, à protéger et à mettre en valeur une partie des prairies, soit l'une des trente-neuf régions naturelles mises en valeur dans le Plan de réseau des parcs nationaux. La première grande acquisition de terres du parc national des Prairies a eu lieu en 1984. L'entente fédérale-provinciale de 1981 a été renouvelée en 1988.

Dans les collines arides, les badlands et les vallées fluviales érodées du parc national des Prairies et des environs vivent toujours divers animaux sauvages, notamment des antilocapres, des



Vallée de la rivière Frenchman, Bloc Ouest
(Tourism Saskatchewan)

tétras des armoises, des crotales des prairies et les dernières colonies de chiens de prairie à queue noire au Canada.

Des graminées des saisons fraîche et chaude recouvrent les prairies des hautes terres et une partie des vastes basses terres de la vallée où poussent également l'armoise argentée, le sarcobate vermiculé et la raquette le Rafinesque. Le broutage, les sécheresses, les feux périodiques et un climat continental variable ont modifié ces plaines dépourvues d'arbres et balayées par le vent. Cette région est un refuge pour les espèces endémiques des prairies dont l'habitat a été détruit ailleurs. Par

conséquent, on compte de nombreuses espèces en péril dans le parc national des Prairies. De plus, le parc contient de nombreuses traces de la présence des Premières nations des Plaines septentrionales, qui remonte parfois jusqu'à dix mille ans, et du patrimoine agricole particulier au Sud-Ouest de la Saskatchewan. Des fossiles de tricératops et de tyrannosaure ont été découverts dans la région lors de certaines des toutes premières recherches paléontologiques à avoir été menées au Canada. Les visiteurs



Badlands, Bloc Est (Parcs Canada)

qui choisissent de s'aventurer hors des sentiers battus découvriront cette vaste étendue ainsi que l'exceptionnel patrimoine naturel, culturel et paléontologique du parc national des Prairies. On estime qu'entre 6 000 et 7 000 personnes par année ont visité le parc au cours des cinq dernières années. Le parc national des Prairies est non seulement situé à la limite du pays, mais se trouve aussi en marge de notre conscience collective. L'un des grands objectifs des cinq prochaines années sera de mieux faire connaître le parc et de renforcer les liens des gens avec le parc au moyen d'efforts de valorisation de la marque et de marketing, des visites et de la sensibilisation du public. Les gens qui prennent le temps de découvrir le parc national des Prairies sont fascinés par ses écosystèmes et ses espèces particulières, ses paysages magnifiques et l'adaptation surprenante de la végétation, de la faune et de la population à cet environnement hostile.

2.1. Thèmes liés au parc

La trame qui permet d'illustrer l'importance nationale du parc national des Prairies s'organise autour de cinq thèmes, qui servent de guide aux programmes d'éducation et d'interprétation du parc.

Thème 1 : Participation du parc national du Canada des Prairies au réseau canadien d'aires patrimoniales protégées

- Le parc national des Prairies est le seul des parcs nationaux à représenter la région écologique de la prairie mixte du Canada.

- Le parc fait partie d'un réseau mondial d'aires protégées dédié à la conservation des écosystèmes indigènes de la prairie. À l'échelle de la planète, moins d'un pour cent du biome des prairies tempérées se trouve dans des zones formellement protégées.
- Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation forment un réseau national d'aires patrimoniales protégées. Ils visent à protéger un exemple représentatif de chacune de ces régions naturelles du Canada ainsi qu'à commémorer et à mettre en valeur les endroits, les personnes et les événements d'importance nationale.
- Protéger la prairie mixte pour sa valeur intrinsèque dans un réseau national d'aires protégées est un atout important pour l'identité du Canada et les valeurs d'intendance chères à sa population. Le parc national des Prairies fournit aux générations actuelles et futures l'occasion de profiter d'une portion représentative de cet écosystème et de l'apprécier. La sensibilisation et la compréhension du public à l'égard de l'écorégion de la prairie mixte peuvent inciter les Canadiens à penser et à agir de façon à protéger leur patrimoine naturel et ce qu'il reste de cette aire patrimoniale naturelle autrefois si vaste.
- Le réseau canadien d'aires patrimoniales protégées joue un rôle important dans la protection de l'environnement à l'échelle planétaire et constitue un volet important de la participation canadienne aux stratégies mondiales.

Trois exemples de collaboration pour assurer la conservation

Le parc national du Canada des Prairies fait partie du Plan d'action pour la conservation des prairies de la Saskatchewan, vaste partenariat de plus de 25 groupes représentant l'industrie, des organismes fédéraux et provinciaux de plusieurs secteurs, des organismes non gouvernementaux et les deux universités de la Saskatchewan. La vision du Plan d'action pour la conservation des prairies est de conserver la prairie indigène en bonne santé, tout en respectant les valeurs naturelles et humaines. La Saskatchewan Stock Growers Association (association des éleveurs de bétail de la Saskatchewan) préside ce partenariat, alors que le parc national des Prairies en est l'un des membres fondateurs. Les employés du parc y ont pris part en rédigeant les trois plans d'action quinquennaux.

Le tétras des armoises est gravement en péril au Canada. Sa population a chuté de 90 % depuis le milieu des années 1980. Le parc national des Prairies et le Nord de l'État du Montana se partagent une population de tétras des armoises; le parc a collaboré avec le Bureau of Land Management des États-Unis et l'Université du Montana, à la toute première étude internationale jamais entreprise sur cet oiseau. Cette étude a été rendue possible grâce aux liens qu'ont établis ces organismes lors d'initiatives informelles de planification liées à la conservation de la prairie, notamment la Northern Mixed Grass Transboundary Conservation Initiative et le réseau « Crossing the Medicine Line Network ».

Le parc national des Prairies est une zone importante pour la conservation des oiseaux, selon les critères s'appliquant aux espèces menacées d'importance nationale. Le programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (ZICO), initiative de BirdLife International, est mené conjointement au Canada par Études d'oiseaux Canada et la Fédération canadienne de la nature. L'objectif est d'établir un réseau de sites ayant une importance exceptionnelle pour les oiseaux et de déterminer s'il convient de prendre des mesures pour les conserver.

- L'accent est mis en particulier sur la collaboration avec les gestionnaires des terres adjacentes, les groupes d'intérêts régionaux et d'autres organisations.

Thème 2 : *Écosystème de prairie mixte*

- L'eau est l'un des principaux éléments qui façonnent les écosystèmes de prairie. Les faibles précipitations dans cette région influent sur bien des facteurs qui contribuent à la formation de prairies. Les cours d'eau comme la rivière Frenchman et le ruisseau Rock contribuent de façon importante à la biodiversité et sont des habitats essentiels.
- Les combinaisons uniques de paysages et de climats créent des niches écologiques pour des espèces particulièrement bien adaptées de plantes et d'animaux ainsi que d'espèces en voie de disparition.
- Les humains font partie de l'écosystème et y sont présents depuis des milliers d'années. Le paysage laisse entrevoir comment différents groupes culturels se sont servis des terres et des ressources chacun à leur façon.
- Les prairies sont très productives et il en découle de gros avantages économiques.
- La gestion du parc visera à maintenir ou à restaurer l'intégrité écologique.
- Il est impossible de recréer un paysage de « prairie vierge » comportant tous les éléments et les relations du milieu naturel, non touchés par la présence humaine de l'ère contemporaine. Cependant, un des objectifs principaux pour conserver le parc national des Prairies est de parfaire l'écosystème du parc et des environs. On y arrivera en reproduisant dans le parc des aspects de processus naturels, comme le broutage, qui sont sous-représentés dans les parcours utilisés pour l'élevage du bétail à l'extérieur du parc. Par exemple, le broutage intense de courte durée mais peu fréquent sera l'un des aspects sur lesquels on mettra l'accent dans le parc. Ce régime de broutage, combiné à

Restaurer l'intégrité écologique de l'écosystème de prairie mixte

L'intégrité écologique est l'état d'un parc national jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu; elle comprend notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.

Le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique du parc national des Prairies suppose entre autres le rétablissement de l'intervalle de variation des perturbations naturelles antérieures. Dans la prairie mixte, les sécheresses attribuables au climat continental semi-aride sont depuis toujours le processus naturel le plus grave, alors que les inondations, les feux de forêt et le broutage ont plutôt favorisé l'hétérogénéité de la structure, de la fonction et de la composition de l'écosystème. Les feux de forêt allumés par la foudre et les peuples autochtones étaient fréquents là où le sol n'était pas couvert d'herbe verte ou de neige. De leur côté, les troupeaux de bisons, sédentaires et migrants, ont assuré un broutage d'intensité, de durée et de fréquence variées dans toute la région.

En raison de la culture, de la disparition de certaines espèces, de la suppression des feux naturels, de l'invasion d'espèces exotiques et de la modification du type de broutage, tous survenus au cours des 150 dernières années, l'intégrité écologique de l'écosystème de prairie mixte est menacée. Le parc national des Prairies doit donc, à divers degrés, surveiller, gérer et éliminer ces pratiques ou leurs effets s'il veut restaurer son intégrité écologique.

un régime de broutage conventionnel à l'extérieur du parc, aura pour résultat d'augmenter la biodiversité globale dans l'écosystème du parc et des environs.

- La gestion de l'écosystème de prairie mixte en vue d'assurer la biodiversité indigène, l'intégrité écologique et la protection des ressources culturelles ne peut être faite en vase clos. La participation de nombreux particuliers et gestionnaires des terres à l'échelle de la région est essentielle.

Thème 3 : Espèces et espaces menacés

- La combinaison du paysage et du climat fait du parc national des Prairies un habitat important pour bien des espèces rares ou en voie de disparition.
- L'écorégion de prairie mixte du Canada abrite plusieurs espèces figurant sur les listes d'espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes établies par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). De nombreuses espèces du parc se trouvent à la limite septentrionale de leur aire de répartition. Historiquement, plusieurs de ces espèces n'ont jamais été aperçues plus au Nord.
- Le parc national des Prairies travaillera en collaboration avec ses partenaires et ses voisins dans le but d'assurer à ces espèces et à d'autres l'espace et la protection dont elles ont besoin au-delà des limites du parc. L'administration du parc planifie et établit des partenariats et y investit des ressources dans le but de protéger les espèces en péril et d'assurer leur survie.

Espèces en péril dans le parc national des Prairies

La prairie entourant le parc se compose notamment de deux pâturages communautaires provinciaux, de trois pâturages communautaires fédéraux appartenant à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies et de nombreuses grandes fermes d'élevage qui s'étendent jusqu'au Nord du Montana. Dans une large mesure, cette région est demeurée une prairie indigène intacte et constitue un refuge pour les espèces endémiques des prairies dont l'habitat a été détruit ailleurs. Le parc national des Prairies abrite de nombreuses espèces en péril (aux termes de la *Loi sur les espèces en péril*), notamment les six espèces répertoriées en 2008, soit le chien de prairie à queue noire, le putois d'Amérique, le renard véloce, le tétras des armoises, le mormon et la couleuvre agile à ventre jaune de l'Est. Le parc agit à titre de responsable en matière de stratégies de rétablissement et de prise de mesures. L'histoire de certaines de ces espèces et de leur rétablissement est racontée non seulement dans le parc, mais aussi à d'autres endroits, comme dans les jardins zoologiques et dans les écoles, et ce, grâce à des partenaires du domaine de l'éducation.

Thème 4 : Rapports entre l'homme et la terre

- Des preuves d'occupation, réussie ou non, montrent les stratégies d'adaptation à la vie et au travail dans cette région semi-aride des peuples autochtones, des explorateurs, des arpenteurs des frontières, des commerçants de fourrure, des Métis, de la Police à cheval du Nord-ouest, des premiers grands éleveurs, des colons, de même que des éleveurs et des agriculteurs de notre époque.
- Le parc national des Prairies renferme l'un des plus grands échantillons de ressources culturelles préeuropéennes encore intactes du Canada. Les sites sont représentatifs de nombreuses époques, communautés et activités.

- Avec le temps, les humains ont de plus en plus d'incidences sur la terre et ses ressources.
- Il y a par ailleurs de bonnes représentations de l'histoire de l'élevage et des anciennes fermes dans le triangle de Palliser. Les éléments que ces divers groupes ont laissés derrière eux sont des symboles précieux des cultures qui ont modelé la région et de leurs activités.
- La frontière internationale peut servir d'élément central dans le cadre de nombreux faits et histoires pertinents, tels que l'illustration des différences entre le Canada et les États Unis, notamment en ce qui concerne l'utilisation des terres; l'histoire de la Commission de la frontière internationale; le refuge que Sitting Bull et d'autres Lakota ont cherché au Canada après les affrontements avec les soldats américains.

Les habitants des lieux avant la fondation du parc

Depuis quelque 10 000 ans, lorsque les glaciers se sont retirés de la région, jusqu'à nos jours, la prairie offre un milieu de vie à divers groupes de personnes. S'y sont succédés les peuples autochtones, les Métis, les grands éleveurs, puis les agriculteurs. Chaque groupe, avec sa façon particulière de comprendre et d'utiliser les terres et les ressources, y a laissé sa marque et un riche patrimoine pour les Canadiens contemporains, qui peuvent avoir un aperçu de la vie passée des gens vivant dans la prairie.

Thème 5 : Histoire géologique et paléontologique

- Les diverses zones de badlands de la région renferment les sédiments les plus récents contenant des restes de dinosaures (formation de Frenchman, 65 millions d'années) et une couche sédimentaire correspondant à la limite Crétacé-Tertiaire dans le bloc Est, de même qu'une grande zone de sédiments marins (formation de Bearpaw, 68-71 millions d'années) dans le bloc Ouest.
- Les fossiles et la paléogéographie du parc national des Prairies sont des éléments d'information importants permettant de comprendre les événements antérieurs à l'extinction des dinosaures à la fin du Crétacé.
- Le paysage qui en a résulté fournit des niches écologiques à des plantes et à des animaux particuliers.
- La paléogéographie du parc constitue un monument naturel

Trésors paléontologiques

Les principaux stades d'évolution de la Terre sont exceptionnellement bien illustrés dans la géologie du parc national des Prairies. Les Canadiens ont ainsi la possibilité de découvrir un environnement, une flore et une faune très différents de la prairie que l'on connaît aujourd'hui.

Les pélites et les fossiles marins trouvés dans la vallée de la rivière Frenchman révèlent l'existence d'un bras de mer datant de l'époque du Crétacé qui sillonnait au cœur de l'Amérique du Nord il y a de 70 à 80 millions d'années. Des reptiles marins, comme des plésiosaures et des mosasaures, ainsi que des poissons, requins, clams, calmars à carapace dure et escargots ne sont que quelques-unes des créatures qui abondaient à cette époque.

Les badlands du ruisseau Rock exposent les couches de l'histoire géologique, notamment celles où les tricératops et les dinosaures à bec de canard dominaient le paysage. C'est dans le parc que l'une des toutes premières découvertes d'ossements de dinosaures au Canada s'est produite en 1874.

soulignant l'évolution des sciences paléontologiques sur terre et un point de référence très important dans le développement de la vie sur la Terre.

3. CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

La présente section résume l'état du parc national des Prairies au moment d'entreprendre la planification (2007) conformément au mandat de Parcs Canada. Ce mandat comprend trois volets :

- protéger les ressources patrimoniales, ce qui englobe toutes les activités liées à la protection des ressources naturelles et culturelles et des processus naturels;
- offrir des expériences de séjour aux visiteurs, notamment des activités, des services et des installations qui leur permettront d'être en communion avec les lieux et de ressentir un lien étroit avec le parc;
- offrir des programmes d'éducation du public, ce qui comprend une foule d'activités allant des programmes et des produits d'interprétation sur place aux initiatives externes d'éducation qui visent à joindre les Canadiens chez eux, dans leurs loisirs, dans les écoles et dans leurs collectivités.

3.1. Les terres du parc

Comme le définit l'entente fédérale-provinciale relative à l'établissement du parc, l'aire proposée du parc est constituée de deux blocs (Est et Ouest) et couvre plus de 921 kilomètres carrés. Plus de 60 % des terres du bloc Est proposé et 63 % des terres du bloc Ouest proposé ont été achetées par Parcs Canada et forment une mosaïque de parcelles variant de 3 à 204 km². Ces parcelles offrent diverses possibilités d'expérience aux visiteurs tout en présentant une vaste gamme de défis en matière d'accessibilité et de restauration écologique. Certaines des terres détenues sont des prairies indigènes intactes où les troupeaux venaient autrefois brouter. En revanche, d'autres parcelles sont cultivées pour des récoltes annuelles ou ont été envahies par des plantes exotiques. D'autres encore sont accessibles en véhicule motorisé et offrent des possibilités de fréquentation diurne, tandis que d'autres doivent être explorées dans la solitude, à pied ou à cheval. L'entente fédérale-provinciale relative à l'établissement du parc prévoit l'acquisition d'autres terres.

Comme il a été indiqué dans le plan directeur de 2002, les blocs Est et Ouest ont à offrir aux visiteurs différentes possibilités d'apprécier et de comprendre le parc national des Prairies et d'en profiter. Le bloc Est est considéré davantage comme un endroit offrant au visiteur une expérience autonome du milieu sauvage avec un minimum de services et d'installations. Dans le bloc Ouest, le visiteur qui désire une visite de courte durée, des accès routiers fiables et des expériences de séjour planifiées peut également profiter d'un milieu sauvage mais celui-ci est plus accessible. Ce plan directeur vise à offrir aux visiteurs des expériences semblables dans les deux blocs.

La plupart des terres qui ont été achetées figurent à l'annexe de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et sont gérées conformément à la Loi et à ses règlements. Les terres qui ne figurent pas encore à l'annexe ne sont pas assujetties à la Loi, mais elles sont gérées selon l'esprit de la Loi, à l'aide de la législation à la disposition des gestionnaires du parc.

Les principaux cours d'eau (lit, berges et eau) de la rivière Frenchman dans le bloc Ouest ainsi que le ruisseau Rock et sept autres ruisseaux dans le bloc Est ne relèvent pas de la compétence du parc mais plutôt de celle de la province de la Saskatchewan. Ces cours d'eau sont désignés

aires protégées en vertu de la Saskatchewan Provincial Parks Act et ils doivent être gérés dans l'esprit de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Mis à part le problème de compétence administrative et selon une perspective globale de gestion de l'écosystème, les cours d'eau sont partie intégrante du parc national des Prairies et leur santé a une incidence directe sur l'intégrité écologique du parc.

L'Écocircuit du bloc Ouest, qui permet aux visiteurs et aux voisins d'accéder au parc, est de compétence municipale; sa gestion ne peut donc être envisagée qu'en collaboration avec la municipalité responsable.

Le centre d'accueil, le bureau administratif et le principal complexe opérationnel du parc national des Prairies sont situés à l'extérieur du parc, dans le village de Val Marie. En face du centre d'accueil se trouvent un musée, une galerie d'art, une boutique de cadeaux et un café détenus et exploités par le groupe Prairie Wind and Silver Sage - Friends of Grasslands, Inc. Ces atouts rehaussent énormément l'accueil et les services offerts aux visiteurs dans le parc national des Prairies. Un centre opérationnel de base pour le bloc Est a été établi à Poverty Ridge, tout juste à l'extérieur de la limite du parc. Durant les mois d'été, les services d'accueil et d'orientation des visiteurs du bloc Est sont offerts par le Rodeo & Ranch Museum du parc régional Wood Mountain en vertu d'un contrat.

3.2. La gestion du parc depuis 2002

Parcs Canada et ses partenaires ont pris un certain nombre de mesures pour restaurer l'intégrité écologique du parc national des Prairies, protéger son patrimoine, améliorer les occasions d'apprentissage et d'expérience offertes aux visiteurs et faire participer les Canadiens à la gestion du parc (pour obtenir une description et une évaluation détaillées des activités de gestion du parc depuis 2002, il faut consulter le *Rapport sur l'état du Parc national du Canada des Prairies 2007*). Parmi les mesures les plus notables prises au parc national des Prairies depuis 2002, mentionnons les suivantes :

- l'ajout de quelque 89 km² de terres;
- la réintroduction du bison dans la plus grande parcelle du bloc Ouest en mai 2006, dans le cadre des efforts de restauration de la prairie indigène et pour permettre aux visiteurs de découvrir le bison en tant que symbole puissant de la prairie. Grâce à ce projet, une foule de programmes éducatifs destinés aux jeunes sont offerts par le Prairie Learning Centre (un partenariat éducatif innovateur entre la division scolaire Chinook et le parc national des Prairies).
- la revitalisation du centre d'accueil du parc national des Prairies et de l'écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman afin d'améliorer les services d'accueil et d'orientation offerts aux visiteurs du parc;
- la construction d'un terrain de camping et d'installations de fréquentation diurne rudimentaires à la ferme McGowan;
- l'approbation de stratégies visant le rétablissement du tétras des armoises, du mormon, du renard véloce et du putois d'Amérique, et l'approbation d'un plan de gestion pour le chien-de-prairie à queue noire;
- l'introduction du broutage par le bétail dans un secteur d'environ 90 km² des blocs Est et Ouest. Ce projet et la réintroduction du bison ont été élaborés avec la participation

du Comité consultatif du parc national, des voisins du parc, des éleveurs de bétail et d'autres groupes d'intérêts;

- le réensemencement de 162 hectares de terres auparavant cultivées avec des graminées indigènes et des fleurs sauvages;
- la coopération entre les municipalités rurales, les voisins du parc et Parcs Canada pour combattre les feux de forêt qui sont une menace à la vie, à la propriété et au revenu dans les environs du parc;
- la conduite d'un sondage auprès des visiteurs en 2003 et en 2008 afin de faire connaître la capacité du parc à créer des expériences agréables et d'orienter la planification des services à offrir aux visiteurs;
- des brûlages dirigés et du broutage printanier intensif dans le bloc Ouest pour réduire la production de graines d'agropyre à crête;
- l'inventaire et la surveillance des sites archéologiques et la collecte d'histoires des ranchs des terres nouvellement acquises.

3.3. Les clientèles actuelles du parc

Les clientèles actuelles du parc se composent entre autres des visiteurs, des élèves et de leurs enseignants, des voisins du parc et des collectivités avoisinantes ainsi que des visiteurs virtuels. Au moment de la rédaction du présent document, le parc national des Prairies ne disposait pas d'un plan de marketing.

Visiteurs du parc

Un sondage mené auprès des visiteurs du parc en 2008 a permis d'établir certains traits caractéristiques des gens qui fréquentent le parc pour s'adonner à leurs loisirs préférés ou apprécier le patrimoine. La plupart des visiteurs proviennent du Canada. Plus du quart des visiteurs viennent de la Saskatchewan et près de la moitié sont âgés d'au moins 55 ans. Les groupes de visiteurs comptent en moyenne 2,4 personnes.

Les trois motifs les plus courants pour planifier une visite au parc sont les suivants : observer la prairie dans son état naturel, observer la faune dans son milieu naturel et admirer les paysages. La plupart des visiteurs ont entendu parler du parc national des Prairies pour la première fois par leur famille ou leurs amis. Les cartes, Internet et les médias d'information jouent également un rôle à ce chapitre.

Il est possible de classer les visiteurs en fonction de leurs choix d'activités :

- **la visite touristique du parc** (67 % des visiteurs interrogés) : la visite type consiste à rouler dans le parc en voiture et à regarder les attraits qu'il a à offrir. L'accent est mis sur certaines des caractéristiques (oiseaux, paysages et aspects culturels) propres au parc. Les touristes peuvent faire un peu de randonnée pédestre ou de camping, mais ils semblent surtout s'intéresser aux attraits du paysage;
- **la visite scénique** (17 %) : comme la visite touristique du parc, la visite scénique consiste en grande partie à rouler dans le parc en voiture et à regarder partout. Aucun aspect précis de l'environnement ou de l'histoire culturelle ne semble être d'intérêt particulier; il s'agit simplement de rouler et d'observer. Ces visiteurs sont les moins susceptibles de prendre part à des activités d'apprentissage;

- **l'expérience du parc (14 %)** : la visite comprend beaucoup de randonnée pédestre (à l'aide du guide pratique ou dans les sentiers non balisés). Les activités semblent être axées sur la faune ou les attraits culturels présents dans le parc. Ces visiteurs sont les plus susceptibles de camper et plus enclins à prendre part aux activités d'apprentissage du parc;
- **la visite du centre d'accueil seulement (2 %)** : la visite consiste uniquement à se rendre au centre d'accueil; les visiteurs ne font aucune activité dans l'un ou l'autre des blocs du parc.

Les visiteurs qui passent une nuit dans la prairie séjournent habituellement dans les terrains de camping, les hôtels et motels ou les gîtes touristiques. Une fois dans la région, les visiteurs en profitent pour visiter le parc provincial Cypress Hills, de la famille ou des amis, la Red Coat Trail, le lieu historique national du Canada du Fort-Walsh, ainsi que d'autres parc nationaux ou lieux historiques nationaux. Certains visiteurs indiquent qu'ils font la traversée du Canada.

Élèves et enseignants

Le parc national des Prairies et ses partenaires en éducation offrent une classe en plein air aux élèves et étudiants de tous les niveaux, du primaire à l'université, qu'ils soient présents sur place ou via la vidéoconférence. Ainsi, ils peuvent notamment discuter des espèces en péril ou d'autres sujets avec les employés du parc ou les chercheurs. Chaque année, des centaines d'élèves participent aux programmes éducatifs financés par le parc national des Prairies. L'un des principaux exemples de ce type de programme est le Prairie Learning Centre. Ce dernier coordonne une foule d'activités éducatives en plein air axées sur le programme d'études des écoles secondaire. Le Prairie Learning Centre offre aux élèves de partout au Canada et du monde des occasions uniques d'apprentissage sur place : explorer la prairie mixte indigène, prendre une part active aux recherches ayant cours dans le parc national des Prairies et participer à des activités ayant lieu dans la prairie et les collectivités avoisinantes. Les études menées en plein air permettent aux élèves et aux enseignants de se plonger dans la prairie indigène et dans sa conservation. Situé à Val Marie, le Prairie Learning Centre est le fruit de partenariats innovateurs. Les partenaires fondateurs sont la division scolaire Chinook et le parc national des Prairies.

Voisins du parc et collectivités avoisinantes

Parcs Canada informe régulièrement les voisins du parc et collectivités avoisinantes sur les activités et événements spéciaux au programme et les incite à y prendre part. Un exemple d'événement est la Fête du bloc Est, tenue en août de chaque année, à l'occasion de laquelle les gens de la région sont invités à faire un pique-nique ou de la randonnée pédestre et équestre dans le bloc Est. C'est l'occasion pour les voisins et les employés du parc de célébrer ensemble son patrimoine unique.

Outre la publication de bulletins de nouvelles, des journées portes ouvertes et des présentations sont offertes dans les collectivités situées près du parc pour les informer des activités de recherche et de gestion menées dans le parc et pour obtenir les commentaires des citoyens intéressés.

Visiteurs virtuels

Les visiteurs virtuels sont les personnes qui découvrent le parc national des Prairies par le biais de publications, de chaînes de télévision et de radio, et d'autres médias, ainsi que par l'intermédiaire du site Web de Parcs Canada ou de celui de Prairie Wind and Silver Sage.

3.4. État du parc en 2007

L'état général du parc national des Prairies a été jugé « passable » selon les facteurs suivants (décrit plus à fond dans le *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies 2007*) :

- **Intégrité écologique - Passable** : L'écosystème est vulnérable et ne présente pas une composition entièrement saine et une abondance d'espèces indigènes et de collectivités biologiques, de rythmes de changement et de processus à l'appui. La gestion active du parc continue de favoriser le rétablissement de la structure et des processus de la prairie mixte ainsi que de certaines des espèces disparues. Certains défis demeurent : les espèces exotiques et envahissantes, la perte et la fragmentation de l'habitat et les espèces en péril.
- **Attrait pour les gens (favoriser une expérience mémorable pour le visiteur) – Passable** : Il faut améliorer les services offerts aux visiteurs pour permettre à ceux-ci de mieux connaître le parc et d'y vivre une meilleure expérience, et ce, dans le but de créer un lien émotif, que ce soit par le biais d'expériences personnelles ou de programmes de sensibilisation du public.
- **Ressources culturelles - Passable** : Même si de nombreuses ressources culturelles du parc sont en bon état, il faut améliorer leur gestion pour veiller à ce qu'elles continuent d'être protégées et interprétées au profit du public.
- **Ressources paléontologiques - Faible** : On n'en sait pas assez sur les ressources paléontologiques du parc pour élaborer un programme de protection et de mise en valeur.
- **Efficacité des mesures de gestion - Passable** : Le plan directeur du parc de 2002 définit clairement l'orientation de la gestion du parc et il est mis en œuvre. Certaines mesures restent toutefois à prendre, alors que les objectifs, les mesures et les cibles prévus dans le plan pour d'autres secteurs doivent être peaufinés.

Dans le cadre du présent plan directeur, des mesures seront prises pour améliorer ces résultats.

Les défis du parc

Le *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies 2007* cerne plus à fond la difficulté de faire du parc un endroit significatif aux yeux des Canadiens et de faciliter l'expérience des visiteurs, ainsi que les défis que posent la protection et la mise en valeur des ressources culturelles et paléontologiques. Certains défis concernant l'intégrité écologique du parc national des Prairies ont été cernés dans le plan directeur du parc de 2002 et ils font toujours l'objet d'une attention soutenue. Ces défis et nouveaux enjeux sont les suivants :

- Offre de services de base : comme ce parc national est assez récent, il y a très peu d'installations et de services pour favoriser la participation et l'appréciation des visiteurs; en effet, un récent sondage mené auprès des visiteurs indique que les services et les installations requièrent l'attention des dirigeants du parc parce qu'ils ne répondent pas aux normes de satisfaction de Parcs Canada. L'endroit et la façon de concevoir des produits destinés aux visiteurs peuvent permettre ou empêcher les visiteurs de profiter pleinement du patrimoine naturel, culturel et paléontologique du parc.
- Possibilités d'apprentissage et expérience des visiteurs : de nombreuses possibilités d'apprentissage sont offertes aux visiteurs et au moyen d'une diffusion externe. Cependant, un récent sondage mené auprès des visiteurs indique que ceux-ci sont satisfaits dans l'ensemble de leur visite au parc national des Prairies, mais qu'ils ne sont pas très satisfaits des activités liées à l'apprentissage et aux loisirs. Il n'y a pas assez de possibilités d'apprentissage et d'expériences liées aux thèmes des ressources naturelles, culturelles et paléontologiques.
- Attirer de nouvelles clientèles : Parcs Canada connaît les visiteurs actuels du parc, mais ne connaît ni son potentiel, ni les marchés cibles en évolution ni les besoins et attentes de ceux-ci. La fréquentation du parc est relativement faible.
- Participation des collectivités autochtones et avoisinantes : le parc national des Prairies s'efforce d'avoir une influence significative et positive sur les collectivités avec qui il entretient des liens géographiques et historiques et de profiter de leur participation. La direction du parc, en grande partie par l'entremise du bureau du directeur de l'unité de gestion, a travaillé à établir des relations avec les collectivités autochtones, mais leur éventuelle collaboration avec le parc n'est pas encore entièrement acquise. Il faut améliorer la participation des Autochtones et des collectivités rurales de la région.
- Espèces exotiques et envahissantes : on trouve actuellement plus de 50 plantes exotiques dans le parc, dont l'agropyre à crête, le brome inerme et le mélilot jaune, qui sont une source de préoccupation immédiate quant au rétablissement et à la durabilité de l'écosystème indigène des prairies. On a repéré dans la région 78 espèces de plantes envahissantes qu'on ne trouve pas encore dans le parc, notamment l'euphorbe érule, une espèce très préoccupante pour l'économie et l'environnement de la région.
- Perte et fragmentation de l'habitat : il ne reste plus que 19 % de l'écosystème original de la prairie mixte de la Saskatchewan et cette portion est en grande partie fragmentée en petites parcelles. Des portions de terres situées dans les limites proposées du parc national des Prairies ou près de celles-ci ont été cultivées et d'autres encore pourraient l'être, si la conjoncture favorise une production culturale accrue dans la région. L'augmentation du nombre de terres cultivées, de même que de l'exploration et de l'extraction de pétrole, de gaz et de gravier pourraient réduire et fragmenter l'habitat dont ont besoin de nombreuses espèces indigènes, accroître la probabilité de l'invasion par des plantes exotiques, et isoler les populations d'espèces indigènes du parc.
- Régime de perturbation modifié : des régimes de perturbation modifiés, particulièrement les feux de végétation, le broutage des gros herbivores et les inondations sont des processus importants pour le fonctionnement et la biodiversité de l'écosystème de la prairie mixte. Le rôle du parc dans la réintroduction de ces régimes de perturbation (par exemple, brûlage dirigé et pâturage) et leur gestion de façon à respecter les préoccupations des voisins du parc et les intérêts régionaux constituent un important défi pour la direction du parc.

- Gestion des ressources culturelles : le parc n'a pas d'énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles propre au patrimoine culturel, qui couvre l'époque préeuropéenne (sites autochtones) jusqu'à l'époque récente des ranchs. Cet énoncé est nécessaire pour intégrer l'inventaire et l'évaluation de ces ressources et mieux en tenir compte dans les prises de décisions de gestion et l'interprétation du parc.
- Ressources paléontologiques : le parc n'a pas pris de mesures suffisantes pour protéger et mettre en valeur les ressources paléontologiques.
- Espèces en péril : il faudra relever les défis suivants en ce qui concerne les espèces en péril : réintroduire des espèces, cibler et protéger des habitats indispensables aux espèces en péril tout en réalisant les vastes objectifs de gestion de l'écosystème, par exemple le rétablissement des régimes de perturbation et l'harmonisation des espèces en péril avec les programmes de gestion et de surveillance dans le parc.
- Changements climatiques : les changements climatiques ont des répercussions importantes sur l'écosystème semi-aride. Le climat des prairies, entre autres les sécheresses et les tempêtes de vent, devrait s'étendre beaucoup plus au nord au cours des 50 à 100 prochaines années. On pourrait être appelé à créer un réseau nord-sud de refuges et de corridors pour protéger les espèces pendant ce changement rapide de leur habitat. Les grandes plaines sont très fragmentées; de nombreuses espèces peuvent éprouver des difficultés à se disperser dans de nouveaux habitats lorsque les limites du biodôme changent.

Le présent plan directeur aidera Parcs Canada à mettre l'accent sur l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs, et la gestion des ressources culturelles et paléontologiques. Parcs Canada aborde les enjeux écologiques en reconnaissant que la restauration de l'habitat et des espèces de la prairie indigène est une entreprise de longue haleine qui nécessite un investissement constant en matière de gestion active, de recherche et de surveillance. Le présent plan directeur indiquera encore une fois la direction à prendre sur ce front.

4. BUT ET VISION DU PARC

Ensemble, le but et la vision du parc constituent l'objectif principal du parc national du Canada des Prairies. La vision permet l'expression du but; elle décrit l'avenir souhaitable et réalisable du parc national. Ensemble, le but et la vision sont le fondement du plan directeur, de la planification stratégique aux activités quotidiennes. La raison d'être et l'énoncé de vision du parc favorisent également la compréhension et la coopération des personnes qui utilisent le parc, qui l'entretiennent, qui y travaillent et qui habitent à proximité.

4.1. Raison d'être du parc national des Prairies

Conformément au mandat de Parcs Canada, le parc national du Canada des Prairies cherche à représenter de la meilleure façon possible la région naturelle des Prairies du Canada, un lieu où découvrir la protection et la conservation des prairies, s'instruire et apprécier les valeurs particulières de la nature, de la culture et du paysage du parc de façon qu'il demeure intact pour les générations à venir.

4.2. Énoncé de vision du parc national des Prairies



Le parc national des Prairies célèbre la prairie : un bison soulevant la poussière dans les prés, des renardeaux véloces jouant dans une coulée, un ruisseau serpentant le long d'une ancienne vallée glaciaire, vous-même découvrant un cercle de tipis sur une crête exposée au vent... et plus encore.

Le parc vous accueille dans un milieu sauvage ouvert, un écosystème prairial diversifié, vigoureux et en évolution. Des rencontres inattendues avec des animaux et des plantes exceptionnellement bien adaptées à cette terre intransigeante et à ce climat souvent dur vous émerveilleront. Des formations géologiques étonnantes et de riches fossiles vous permettront d'imaginer les temps anciens. Vous découvrirez des traces de l'utilisation de la terre par les humains et de leur influence, de la survie à l'adaptation et la gérance. En collaboration avec ses voisins et les collectivités avoisinantes, le parc contribue à la protection, à la restauration et à la mise en valeur de ce paysage naturel et culturel, ainsi qu'à l'acquisition de connaissances. Il vise par ailleurs à rétablir les processus écologiques et les espèces représentatives de la diversité de la prairie.

Vous êtes invité à entrer dans le monde des prairies; respirez-le, tirez-en des enseignements, savourez son caractère particulier, et appréciez et soutenez les efforts de conservation.

Le parc national du Canada des Prairies : une prairie rétablie, vigoureuse et séduisante.



(Haut : R.Koktan, K. Lunn, K. Smith-Fargey, K. Lunn)
(Bas : J. Page, J. Wilmschurst, Parcs Canada, K. Smith-Fargey)

5. STRATÉGIES CLÉS

Les stratégies clés indiquent la voie à suivre pour concrétiser la vision du parc. Elles permettent de concentrer les efforts et les ressources sur un ensemble d'objectifs, de besoins et de possibilités interreliés et clairement définis qui peuvent influencer sur la concrétisation de la vision. Chacune de ces stratégies clés permettra de remplir les trois volets du mandat de Parcs Canada, soit la protection, l'offre d'expériences aux visiteurs et l'éducation. Il y a quatre stratégies clés :

- *Faire vivre l'expérience de la prairie*, qui met l'accent sur l'appréciation du caractère unique du parc national des Prairies et de la région;
- *La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »*, qui met l'accent sur la restauration des terres, des processus écologiques et des espèces qui font partie intégrante de l'écosystème de prairie mixte du parc et sur les expériences qu'on peut y vivre;
- *L'histoire foisonne de richesses : reconnaître le patrimoine culturel et paléontologique de la prairie*, qui met l'accent sur la protection du patrimoine culturel et paléontologique du parc et sur la possibilité pour les visiteurs de se rapprocher de ce patrimoine et d'en tirer des enseignements.
- *Partenariats de conservation des prairies*, qui met l'accent sur les initiatives transfrontalières importantes pour assurer l'intégrité écologique du parc national des Prairies et sur les programmes de rétablissement des espèces en péril dirigés par le parc.

Deux de ces stratégies découlent du plan directeur de 2002. *La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »* et *Partenariats de conservation des prairies* ont été mises en œuvre dans le cadre des programmes de financement de Parcs Canada en matière d'intégrité écologique et d'espèces en péril. Ces stratégies ont connu un certain nombre de succès jusqu'à maintenant.

Ces stratégies ne sont ni incompatibles ni indépendantes les une des autres, et aucune d'elles n'est davantage prioritaire. Elles s'accompagnent toutes d'objectifs, de cibles, de mesures à prendre et de principes directeurs en vue de leur mise en œuvre. Elles prévoient des façons de mesurer les résultats qui doivent être obtenus au cours des années à venir. Certains de ces objectifs, cibles et mesures se fondent sur d'autres études de planification ou devraient servir lors de leur mise à jour (voir l'annexe A). La mise en œuvre et l'efficacité de ces objectifs et mesures en vue de concrétiser la vision du parc feront l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour en vue du prochain *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies* et de la prochaine révision du plan directeur.

Approches de gestion par zone en lien avec les stratégies principales

Tel qu'il est décrit à la section 6, trois approches de gestion par zone sont liées à ces stratégies. Bien que les stratégies clés mettent l'accent sur les approches de gestion qui touchent le parc dans son ensemble, il existe certains endroits qui demandent une approche particulière pour la période visée par le plan directeur. Ainsi, une approche de gestion par zone a été adoptée pour trois endroits du parc national des Prairies (figure 2).

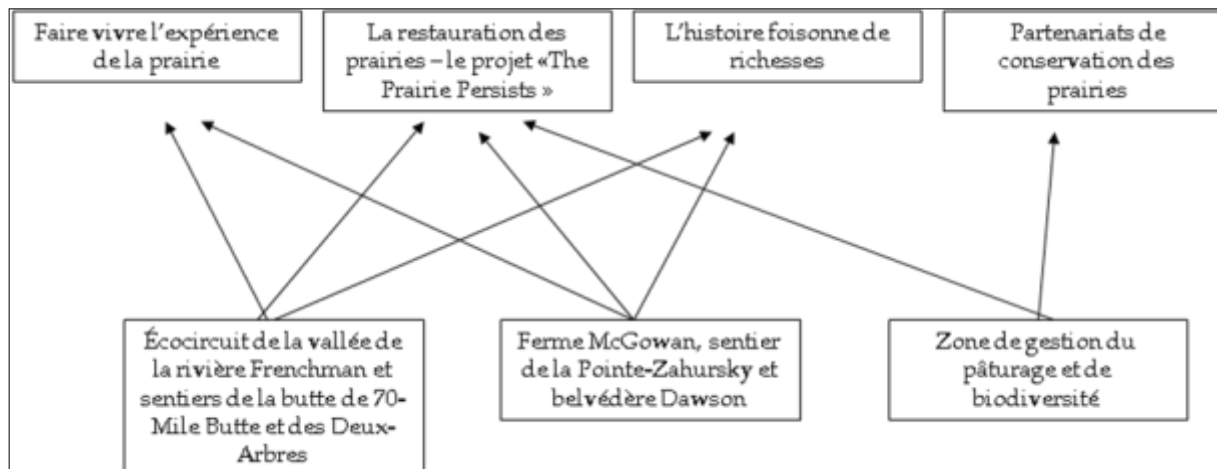


Figure 2. Liens entre les quatre stratégies principales et les trois approches de gestion par zone du plan directeur.

5.1 Faire vivre l'expérience de la prairie

De nombreuses occasions s'offrent à tous les Canadiens de découvrir la prairie et de la connaître davantage. Les visiteurs pourront découvrir, utiliser et apprécier les diverses installations du parc et de la région. Les employés, les voisins et les collectivités locales sont fiers de prendre soin de ce parc des prairies, d'en faire la promotion et d'en profiter. Ceux qui découvriront le parc par l'entremise des activités de sensibilisation du public apprécieront ce qu'ils apprendront au sujet de l'écosystème de la prairie mixte.

Les expériences de séjour des visiteurs, axées sur le simple plaisir de se retrouver dans un endroit unique et spécial, le parc national des Prairies, sont mises en valeur dans le cadre de cette stratégie. La clé de cette stratégie est d'en apprendre un peu plus au sujet des visiteurs actuels et potentiels et du public des activités de sensibilisation dans l'optique de répondre à leurs intérêts et à leurs besoins. Les gens qui se sentent attirés par le parc national des Prairies, que ce soit par l'intermédiaire des efforts de sensibilisation innovateurs dans des endroits inhabituels, des classes, du site Web ou d'un contact personnel, auront le sentiment d'être les bienvenus et ils disposeront des connaissances et des outils nécessaires pour entrer en communion avec les lieux, les espaces et les événements. Par conséquent, ils pourront grandement apprécier et ressentir leurs interactions avec ce paysage unique et méconnu qui constitue l'essence de cette expérience de la



La randonnée, l'une des nombreuses façons de vivre l'expérience du parc national des Prairies (Tourisme Saskatchewan)

prairie. Il y aura plus de chances qu'avant que les visiteurs retournent au parc national des Prairies, le recommandent à d'autres personnes ou deviennent des ambassadeurs du parc et du mandat de Parcs Canada.

Les approches de gestion par zone de l'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et les sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres (section 6.1) ainsi que de la ferme McGowan, du sentier de la Pointe-Zahursky et du belvédère Dawson (section 6.2) contribuent à la mise en œuvre de cette stratégie.

Objectifs et mesures

La stratégie qui consiste à *faire vivre l'expérience de la prairie* vise quatre objectifs :

- faire en sorte que les visiteurs du parc national des Prairies connaissent les produits et services minimaux de base qu'offre le parc, les utilisent et en sont satisfaits. Le parc en est encore à l'étape d'élaborer une offre de services de base tels que des panneaux d'accueil et d'orientation, des renseignements sur les aménagements et la sécurité publique, des sentiers avec un système de balisage et des services d'hygiène à l'intérieur du parc. Au cours de la mise en œuvre du présent plan, on poursuivra l'élaboration des produits à offrir aux visiteurs dans les deux blocs;
- faire en sorte que les voisins et collectivités avoisinantes du parc s'engagent à faciliter l'expérience vécue par les visiteurs. Les souvenirs du parc national des Prairies qu'en garde le visiteur ne s'arrêtent pas à la sortie du parc. Au cours de la mise en œuvre du présent plan, la direction du parc prendra des mesures pour inciter les partenaires et les intervenants à faire vivre l'expérience de la prairie;
- faire en sorte que les possibilités d'expérience qui s'offrent aux visiteurs répondent aux besoins et intérêts des principaux segments de marché qui sont attirés par le parc ou les

Un point de vue sur une visite de la région et du parc national des Prairies

Une visite du parc national des Prairies et de la région peut être expérience inoubliable en raison de ses magnifiques paysages, de sa faune, de ses fermes d'élevage, de son mode de vie rural, de ses levers et couchers de soleil féériques et de son ciel nocturne étoilé. Les gens viennent découvrir la prairie avec sa restauration, sa faune, ses espèces en voie de disparition ainsi que ses vestiges de plus d'un siècle d'élevage et d'agriculture et de 10 000 ans d'histoire autochtone. Ils veulent écouter les récits des gens qui y vivent et y travaillent. Ils veulent découvrir ce qu'est une prairie ouverte, sans que rien ne leur bloque la vue, les bisons, l'hospitalité des petites villes, les rodéos et les pow-wows, ainsi que les oiseaux, plantes et animaux rares. Les visiteurs pourront obtenir toute l'information dont ils ont besoin sur le parc national des Prairies pour se sentir les bienvenus et être assurés de vivre une expérience confortable, sécuritaire et agréable. Les renseignements seront disponibles sur Internet, par téléphone, dans les villes et les villages de la région, de même que dans les kiosques d'accueil et au Centre d'accueil. Les visiteurs pourront se rendre à pied, en voiture ou à cheval jusqu'à des scènes panoramiques spectaculaires; camper dans le bloc est ou ouest ou dans un parc régional ou de ville; dormir dans un tipi ou un abri de l'arrière- pays; séjourner dans un vrai ranch en service ou dans un hôtel convivial en ville où ils pourront s'informer sur les événements et les activités ayant lieu. Lorsqu'ils quittent le parc, les visiteurs devraient avoir la tête pleine de souvenirs agréables et impérissables et se sentir davantage liés à cet endroit si particulier.

excédent. Au cours de la mise en œuvre du présent plan, la direction du parc prendra des mesures pour cerner de nouveaux segments de marché afin de mieux faire connaître le parc, pour y attirer un plus grand nombre de visiteurs et pour permettre à ceux-ci de se rapprocher du lieu.

- Des mesures sont prises en vue de concrétiser une vision à long terme définitive pour les expériences de séjour des visiteurs. Cette vision guidera l'élaboration des installations, des services et des programmes aux visiteurs dans une perspective à long terme. Cela comprend la définition et la mise au point des détails sur ce que sera le parc dans vingt ans, et notamment une proposition de valeur pour les Canadiens. Alors que les trois premiers objectifs mettent l'accent sur la réalisation immédiate des expériences des visiteurs, celui-ci se consacre à la planification des futures possibilités. Cette définition de la vision et la planification se poursuivront jusqu'au prochain examen du plan directeur et supposeront la consultation du public et des intervenants, la participation de l'industrie du tourisme et du voyage ainsi que la collaboration avec les Autochtones.

À long terme (> de cinq ans), on pourra affirmer que ces objectifs auront été atteints lorsque le parc national des Prairies : sera l'une des destinations privilégiées des adeptes de ski de fond; deviendra une destination régionale de prairie; sera en mesure d'assumer une augmentation du nombre de visiteurs; pourra répondre continuellement aux normes de Parcs Canada au chapitre de la satisfaction des visiteurs.

Même si le parc national des Prairies est largement fréquenté du printemps à l'automne, il arrive parfois que des activités hivernales y soient organisées, notamment le Recensement des oiseaux de Noël et le petit Noël des Prairies. La possibilité de faire du parc national des Prairies un parc ouvert à l'année sera envisagée aux endroits et aux moments où les occasions le permettent.



Activité scolaire dans le parc (S. Duquette Larson)

Faire vivre l'expérience de la prairie : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).

Objectif 1 : Faire en sorte que les visiteurs du parc national des Prairies connaissent les produits et services de base qu'offre le parc, les utilisent et en sont satisfaits.

Cible :

- 85 % des visiteurs sont satisfaits des activités, des installations et des services offerts par le parc, selon les données des sondages menés dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs.

Activités	Mesures
Améliorer l'offre de service de base à l'intention des visiteurs	<p>1.1. Instaurer ou améliorer : l'accueil et l'orientation aux principaux points d'entrée du parc; les aires de fréquentation diurne; les terrains de camping, et les sentiers d'interprétation dans les blocs Est et Ouest*.</p> <p>1.2. Instaurer ou améliorer les installations de base pour l'hygiène et les déchets, les haltes routières et les refuges pare-soleil élémentaires.</p> <p>1.3. Améliorer l'offre de service de base à l'intention des cyclistes et des cavaliers*.</p> <p>1.4. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de perception des recettes du parc qui permet de maintenir et d'améliorer les services offerts aux visiteurs.</p> <p>1.5. Installer des panneaux de direction, d'orientation et de sécurité publique, comme on l'indique dans le plan de signalisation du parc, lorsque l'occasion se présente.</p> <p>1.6. Améliorer le site Web du parc national des Prairies afin de mieux renseigner les éventuels visiteurs sur les services, les loisirs, les occasions d'apprentissage et les autres expériences possibles qui s'offrent à eux à l'intérieur et autour du parc.</p> <p>1.7. Élaborer un plan détaillé du réseau des sentiers qui sillonnent le parc afin de faciliter et d'encadrer les diverses expériences, utilisations récréatives et occasions d'apprentissage offertes aux visiteurs.</p> <p>* Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter les approches de gestion par zone de l'Écocircuit de la vallée de la Frenchman, des sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres, ainsi que de la ferme McGowan, du sentier de la Pointe-Zahursky et du belvédère Dawson. L'annexe B énumère les produits et services, nouveaux et existants, offerts par le parc. L'annexe C énumère les activités de loisirs et autres que le parc est actuellement en mesure de soutenir.</p>
Surveiller la fréquentation du parc et la satisfaction des visiteurs	<p>1.8. Concevoir et mettre en œuvre un système fiable permettant de déterminer avec exactitude et constance la fréquentation des visiteurs.</p> <p>1.9. Mener un sondage dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada avant la prochaine révision du plan directeur afin d'évaluer l'utilisation des produits et services du parc et la satisfaction des visiteurs à leur égard.</p>

Objectif 2 : *Faire en sorte que les voisins et collectivités avoisinantes du parc s'engagent à faciliter l'expérience vécue par les visiteurs.*

Cible :

- On constate une participation soutenue aux programmes du parc, notamment les circuits d'information et le programme d'ambassadeur, ce qui illustre l'appui de la collectivité à faciliter l'expérience vécue par les visiteurs du parc national des Prairies.

Mesures

- 2.1. Mieux faire connaître le parc dans la région en établissant des partenariats avec les attractions locales (par exemple, le Swift Current Museum) et les associations touristiques régionales.
- 2.2. Chaque année, offrir aux partenaires touristiques régionaux des visites de familiarisation au parc.
- 2.3. Lancer le programme « d'ambassadeur » du parc.
- 2.4. Continuer de soutenir le travail mené par le groupe Prairie Wind and Silver Sage - Friends of Grasslands, Inc. et la Wood Mountain Historical Society au profit du parc.
- 2.5. Travailler avec les collectivités et les entreprises environnantes pour que le parc, voire la région, soit désigné « réserve de ciel étoilé ».
- 2.6. Examiner avec les parties intéressées, en particulier les villes servant de porte d'accès, la possibilité d'attribuer une image de marque à la région des Prairies en guise d'approche de commercialisation du tourisme et de définir une offre de tourisme de base.

Objectif 3 : *Faire en sorte que les possibilités d'expérience qui s'offrent aux visiteurs répondent aux besoins et intérêts des principaux segments de marché qui sont attirés par le parc ou les excèdent.*

Cibles :

- Concevoir et mettre en place des possibilités d'expérience à l'intention des visiteurs pour au moins un nouveau segment de marché.
- Faire une évaluation préliminaire de la fréquentation du parc au cours d'une période de deux ans; viser une augmentation de 10 % de la fréquentation par rapport à l'estimation préliminaire avant la cinquième année du cycle de planification de la gestion.
- Permettre à un plus grand auditoire d'expérimenter des facettes du parc en rendant disponibles des segments de films/multimédias et en se faisant une niche dans le programme d'études de la Saskatchewan.

Activités	Mesures
Personnaliser les expériences offertes aux visiteurs des principaux marchés	<p>3.1. Adopter une approche de marketing pour concevoir des possibilités d'expérience à l'intention des visiteurs, notamment :</p> <p>3.1.1. étudier qui sont les visiteurs actuels et éventuels des parcs nationaux ainsi que les besoins éventuels et leurs attentes;</p> <p>3.1.2. cerner quelques segments clés de marché à attirer grâce aux caractéristiques et qualités exceptionnelles du parc et aux produits et services offerts aux visiteurs;</p> <p>3.1.3. cerner les valeurs et les motifs du public pour visiter le parc ainsi que les avantages qu'il veut en retirer;</p> <p>3.1.4. personnaliser et évaluer les produits et services du parc en fonction des avantages cernés.</p> <p>3.1.5. Élaborer un plan de marketing.</p>
Personnaliser les expériences offertes aux visiteurs virtuels	<p>3.2. Améliorer le site Web du parc national des Prairies pour en faire le portail virtuel qui permet, de la maison ou de l'école, de visiter le parc, de lire des récits et de voir des images de la nature, des gens, de l'histoire et des paysages qui l'ont façonné.</p> <p>3.3. Fournir au moins une fois par année des reportages, des séquences d'archives et des courts métrages documentaires à valeur ajoutée aux médias nationaux et aux groupes de conservation.</p> <p>3.4. Rechercher des occasions par l'entremise de divers médias et partenaires (théâtre, DVD, conférences par satellite avec salles de classe, séries historiques, etc.) de faire des présentations patrimoniales dans des écoles, des zoos et des musées, et possiblement à des émissions de télévision pour enfants.</p>
<p>Objectif 4 : <i>Des mesures sont prises en vue de concrétiser une vision à long terme définitive pour les expériences de séjour des visiteurs qui guidera l'élaboration des installations, des services et des programmes aux visiteurs dans une perspective à long terme.</i></p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir de l'information dans le but de réaliser un plan d'ensemble du site pour le prochain examen du plan directeur. 	
Activités	Mesures
Planifier les expériences offertes aux visiteurs	4.1. Concevoir des plans d'affaires soulignant le financement nécessaire pour élaborer un plan d'ensemble du site destiné à faciliter les expériences des visiteurs et tenir des consultations à cet égard.

Principes directeurs

Lors de la mise en œuvre de la stratégie *Faire vivre l'expérience de la prairie*, Parcs Canada verra à :

- respecter l'intégrité écologique, les espèces en péril ainsi que les ressources culturelles et paléontologiques du parc au moment de planifier, de concevoir et d'offrir des installations, des services et des programmes;
- s'assurer que la qualité de la construction et que l'apparence de toutes les installations sont conformes aux normes en matière d'architecture et de conception qui figurent dans les directives touchant à l'aspect des installations du parc national des Prairies (Grasslands National Park Facilities Appearance Guidelines);
- évaluer les activités récréatives proposées selon le *Bulletin de gestion sur l'évaluation des activités récréatives et des événements spéciaux* de Parcs Canada pour déterminer si elles offrent des possibilités intéressantes ou soulèvent des préoccupations;
- lorsque possible, mettre au point des installations et des services destinés aux visiteurs dans des zones déjà perturbées;
- continuer d'encourager la randonnée dans l'arrière-pays et le camping sauvage;
- continuer d'accorder une priorité élevée à la prévention d'incidents de sécurité publique grâce à une communication efficace ainsi qu'à des services d'accueil et d'orientation des visiteurs.

5.2 La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »

Les visiteurs s'arrêtent pour observer des bisons, des chiens de prairie, des antilocarpes... la terre elle-même. Dans ce vaste paysage accessible, ils peuvent voir la prairie naturelle et la prairie restaurée. Les gros et les petits brouteurs, le feu, la sécheresse et les inondations jouent des rôles clés dans le maintien et la restauration de la prairie. Grâce aux efforts de restauration, les visiteurs peuvent se rapprocher davantage de cet endroit important, car ils peuvent en apprendre plus sur ce qui constitue des prairies saines et diversifiées.

La gestion active, l'éducation du public et les possibilités offertes aux visiteurs sont axées sur la restauration de l'intégrité écologique de la prairie indigène du parc. On protège la prairie indigène mixte et on la remet dans un état qui fera en sorte que, avec le temps, la gestion active soit réduite au minimum pour permettre à l'écosystème de la prairie de récupérer et de conserver ses fonctions caractéristiques, ses espèces ainsi que sa viabilité.

Le parc national des Prairies est confronté à des difficultés de restauration peu communes dans nos parcs nationaux. Les perturbations causées par le broutage des animaux, les feux de brousse, l'érosion des sols et les inondations font partie des facteurs les plus importants qui façonnent la santé et le caractère des Prairies. Certaines des perturbations ont été causées par les troupeaux de bisons



Une chercheuse bénévole au travail
(Parcs Canada)

qui ont brouté sporadiquement et de façon intense cette prairie. De même, les feux de brousse ont consumé des zones immenses. Ce ne sont là que deux exemples de perturbations qui ont eu un impact sur les prairies. Alors que bon nombre de ces modifications peuvent être bénéfiques, il risque d'y avoir des réactions indésirables telles qu'une érosion accrue ainsi que la dispersion et l'installation d'espèces végétales exotiques. Il sera important de faire des efforts pour comprendre le rôle précis des perturbations sur l'intégrité de l'écosystème de prairie. Plusieurs stratégies de restauration abordées dans le présent document visent à relever ces défis. Elles présentent un programme d'action grâce auquel il y aura beaucoup moins de problèmes de restauration dans les futurs plans directeurs.

Les trois approches de gestion par zone contribuent à la mise en œuvre de cette stratégie (voir la section 6).

Objectifs et mesures

La stratégie liée à la restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists » comporte quatre objectifs :

- restaurer les terres du parc selon une méthode intégrée de restauration pour les terres cultivées et les zones dominées par les graminées exotiques. Au cours de la mise en œuvre du présent plan, les programmes de gestion active mis en place à la suite du plan directeur de 2002 se poursuivent en visant des cibles bien définies en vue de restaurer l'intégrité écologique du parc;
- permettre aux gens d'observer, de comprendre et de soutenir la restauration de la prairie au moyen d'expériences d'apprentissage offertes dans le cadre des programmes de restauration de la prairie mis en œuvre dans le parc. Les investissements passés ont servi à créer des possibilités d'expérience et d'apprentissage pour les visiteurs dans le cadre de certaines activités de restauration écologique, notamment de nouvelles expositions au centre d'accueil de Val Marie. D'autres possibilités seront élaborées au profit du site Web, du centre d'accueil et des endroits du parc où se déroulent des programmes de restauration;
- réintroduire les espèces manquantes et gérer les espèces en péril dans le parc. Le parc continue d'assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*;
- restaurer les processus écologiques sur le plan du paysage pour assurer l'intégrité écologique; ceux-ci serviront de complément aux pratiques d'utilisation et de gestion des terres avoisinantes. En plus de poursuivre sur la lancée du plan directeur de 2002, on reconnaît le fait que différentes zones du parc peuvent présenter des espèces cibles différentes ou des problèmes de gestion différents, comme la lutte contre les espèces végétales envahissantes. C'est pourquoi une stratégie de gestion active qui précise les résultats souhaités en lien avec les espèces cibles (par exemple, les oiseaux chanteurs des Prairies ou le tétras des armoises) et la lutte aux espèces envahissantes (par exemple, l'agropyre à crête) sera élaborée à l'intention d'unités de gestion écologique du parc. La stratégie de chaque unité donnera un aperçu de la façon dont les activités de broutage, de brûlage dirigé et de rétablissement de la végétation seront structurées et intégrées dans le but de donner les résultats souhaités.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque, par exemple, les zones restaurées seront semblables à la prairie indigène de référence; que l'habitat des espèces en péril sera enrichi par l'abondance de l'armoise argentée et de plantes herbacées non graminoides; que les chances de survie du putois d'Amérique seront de 80 % pour les vingt prochaines années conformément à la stratégie de rétablissement approuvée; que la répartition de l'agropyre à crête dans le parc sera réduite de 15 % par rapport à la répartition de 2009; que la possibilité d'étendre le rôle du brûlage comme processus écologique naturel en vue d'atteindre la cible historique nationale de 20 % de brûlage dirigé sera envisagée; que la possibilité d'élargir la réserve de bisons dans le parc sera envisagée; qu'un bénévolat efficace sera instauré pour divers programmes de recherche et de surveillance et qu'un solide programme scientifique pour les citoyens sera offert dans le parc; et que les clientèles du parc comprendront et appuieront les programmes de restauration du parc.

La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists » : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).	
Objectif 1 : <i>Restaurer les terres du parc selon une méthode intégrée de restauration pour les terres cultivées et les zones dominées par les graminées exotiques.</i>	
Cibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La végétation de tous les champs cultivés situés sur les terres déjà acquises (2008) sera rétablie d'ici 2013 (30-40 hectares/année). ▪ Les zones dominées par l'agropyre à crête seront réduites de 5 à 12 hectares/année (l'agropyre à crête couvrira moins de 1 % des terres). 	
Activités	Mesures
Restaurer les champs cultivés	1.1. Mettre en œuvre des activités de restauration dans le cadre de la gestion active sur les terres cultivées qui restent d'ici 2013 (30 à 40 hectares/année).
Lutter contre l'agropyre à crête	1.2. Mettre en place des mesures de lutte contre l'agropyre à crête sur 12 hectares par année, en mettant l'accent sur les zones très fréquentées par les visiteurs, et envisager des façons d'améliorer l'habitat des espèces en péril (par exemple, le tétras des armoises). 1.3. Faire le relevé de l'agropyre à crête à l'échelle du parc afin de déterminer d'autres zones à contrôler en priorité, telles que des parcelles isolées infestées d'agropyre à crête et situées près d'une prairie indigène exempte de cette espèce exotique.
Restaurer les zones riveraines	1.4. Cibler un ou plusieurs passages de la rivière Frenchman comme zones pilotes pour y mener une étude soutenue sur la lutte contre le brome inerme et la régénération d'arbrisseaux.

Objectif 2 : *Permettre aux gens d'observer, de comprendre et de soutenir la restauration de la prairie au moyen d'expériences d'apprentissage offertes dans le cadre de programmes de restauration de la prairie mis en œuvre dans le parc.*

- Cibles :
- Une hausse de 25 % du nombre de bénévoles.
 - Les visiteurs utilisent de nouveaux produits et services liés à la restauration écologique.
 - Établir des valeurs de référence en ce qui a trait à la sensibilisation du public aux programmes du parc en matière de restauration de la prairie et de réintroduction d'espèces.

Activités	Mesures
Lier la restauration aux possibilités d'expérience et d'apprentissage offertes aux visiteurs	<ol style="list-style-type: none"> 2.1. Concevoir de nouveaux produits et services qui facilitent les expériences des visiteurs auprès de l'écologie des prairies et qui les aident à comprendre et à appuyer la restauration. Envisager les chasses au trésor GPS (geocaching) comme l'un des mécanismes permettant aux gens d'établir un lien avec les thèmes du parc. (Certains produits sont précisés dans les approches de gestion par zone.) 2.2. Concevoir et lancer d'ici 2010 un programme de bénévolat complet favorisant la participation du public aux activités de recherche et de surveillance dans le parc. 2.3. Se servir des activités de restauration écologique pour soutenir des projets d'apprentissage innovateurs et offrir des possibilités d'expérience aux visiteurs (par exemple, le Prairie Learning Centre, un sentier d'interprétation mettant l'accent sur la restauration, et des randonnées pédestres guidées). 2.4. Concevoir et mettre en œuvre des outils en 2010 pour mesurer dans quelle mesure les clientèles cibles comprennent et apprécient l'écologie, les processus naturels et les programmes de restauration dans le parc. 2.5. Tenir et mettre à jour le contenu du site Web sur les programmes de restauration de la prairie et de réintroduction d'espèces mis en œuvre dans le parc. 2.6. Tenir les médias régionaux et nationaux au courant des programmes de restauration de la prairie et de réintroduction d'espèces mis en œuvre dans le parc. 2.7. Informer les voisins et les collectivités environnantes de la restauration de la prairie et de la réintroduction d'espèces par l'entremise des médias et de la tenue d'activités. 2.8. Concevoir des outils amusants qui présentent l'écosystème des prairies de façon à aider les jeunes à comprendre le rôle crucial de cet écosystème. 2.9. Explorer des façons de permettre au public d'interagir avec les bisons, par exemple par l'intermédiaire de caméras Web, de dispositifs de localisation ou de randonnées guidées.

Objectif 3 : Réintroduire les espèces manquantes et gérer les espèces en péril dans le parc.	
Cible : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une population automnale de 20 à 30 putois d'Amérique composée principalement d'individus nés en milieu sauvage d'ici 2013. 	
Activités	Mesures
Réintroduire le putois d'Amérique	<p>3.1. Réintroduire/libérer des putois d'Amérique en 2009, 2010 et 2011 afin de rétablir un prédateur déraciné dans l'écosystème du chien de prairie à queue noire.</p> <p>3.2. Mener des recherches et faire de la surveillance, puis utiliser les données recueillies pour déterminer la capacité limite du putois et la viabilité de la population.</p> <p>3.3. Se servir de la réintroduction du putois pour conscientiser les Canadiens et les jeunes aux efforts et aux victoires de conservation au Canada.</p>
Gérer le chien de prairie à queue noire	3.4. Approuver et mettre en œuvre un plan de gestion du chien de prairie à queue noire.
Améliorer l'habitat du tétras des armoises	3.5. Explorer des façons d'améliorer l'habitat des espèces en péril (par exemple, le tétras des armoises) dans le cadre de la restauration des champs cultivés.
Objectif 4 : Restaurer les processus écologiques sur le plan du paysage pour assurer l'intégrité écologique; ceux-ci serviront de complément aux pratiques d'utilisation et de gestion des terres avoisinantes.	
Cibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une zone ciblée d'au moins 75 hectares /année en moyenne sur 5 ans sera soumise à des brûlages dirigés. ▪ Cerner des objectifs en matière d'écosystème (par exemple, recours au broutage, gestion des oiseaux chanteurs des prairies, des espèces en péril et des plantes exotiques) pour les parcelles broutées et non broutées des blocs Est et Ouest d'ici 2014, et adapter la gestion selon les besoins. ▪ Un troupeau de bisons maintenu dans l'enclos actuel du bloc Ouest et composé de 300 à 350 animaux sera établi d'ici 2014. ▪ Au total, 90 % des espèces figurant à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> qui sont touchées par les activités de restauration et pour lesquelles le parc national des Prairies joue un important rôle de protection ou de rétablissement se trouvent dans une condition stable ou en meilleure condition d'ici 2014. 	
Activités	Mesures
Utiliser le feu pour aider la restauration et la lutte contre les incendies	4.1. Mettre en œuvre la Plan de gestion du feu du parc en mettant l'accent sur l'utilisation de brûlages dirigés pour atteindre les objectifs de gestion de l'écosystème.

Rétablir un régime de broutage	<p>4.2. Élaborer des objectifs en matière de gestion du broutage et d'un programme de surveillance pour chaque unité de gestion dans les blocs Est et Ouest d'ici 2012.</p> <p>4.3. Se renseigner sur l'exploitation d'une zone de gestion du pâturage et de la biodiversité et formuler des recommandations en matière de gestion (voir section 6.3, <i>Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité</i>).</p>
Gérer la population de bisons	<p>4.4. Gérer la population de bisons (enclos sécuritaire, surveillance, tests de dépistage).</p> <p>4.5. Élaborer et mettre en œuvre un plan en cas d'hyper-abondance prévoyant la gestion de la population de bisons, tout en offrant des occasions de collaboration avec les Premières nations et les Métis.</p>
Intégrer les programmes de gestion active	4.6. Piloter l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de restauration écologique et de gestion active intégré pour la partie ouest du bloc Ouest qui ne fait pas partie de l'aire de confinement des bisons.
Assurer la surveillance	4.7. Mettre en œuvre un programme intégré de surveillance écologique efficace pour le parc. Ce programme servira à faire rapport de l'état de l'intégrité écologique et des espèces en péril d'ici 2014.

Principes directeurs

Lors de la mise en œuvre de la stratégie *La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »*, Parcs Canada verra à :

- continuer de considérer le bison comme l'espèce de gros herbivore de prédilection pour le broutage en tant que processus écologique dans la prairie mixte du parc; des bovins domestiques seront utilisés là où il n'est pas pratique de garder des bisons;
- continuer d'éteindre tous les incendies de forêts. À mesure que les occasions se présentent, on étudiera les incendies de forêts afin de mieux comprendre les effets écologiques des feux de prairie;
- continuer d'investir dans les sciences pour appuyer le processus décisionnel;



Brûlage dirigé dans le parc national des Prairies (Parcs Canada)

- respecter et prendre en considération l'ensemble de connaissances écologiques de la prairie mixte qu'ont les éleveurs, les propriétaires et les gestionnaires des terrains situés en bordure ou à l'intérieur des limites proposées du parc;
- appliquer les *Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada*;
- continuer de permettre le balayage naturel des barrages de terre, à moins que l'eau ne soit nécessaire à une activité d'exploitation précise. Les réparations ou les modifications apportées aux barrages de terre se feront selon les exigences pertinentes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la *Loi sur les pêches*;
- recueillir des données de surveillance sur les populations et élaborer des stratégies de rétablissement pour les espèces en péril là où Parcs Canada et le parc national des Prairies sont les premiers responsables.
- prendre en considération, au moment de concevoir des activités de gestion active, les effets potentiels de ces activités sur d'autres éléments précieux de l'écosystème, les expériences de séjour des visiteurs et les intervenants voisins.

5.3 L'histoire foisonne de richesses : reconnaître le patrimoine culturel et paléontologique de la prairie

De nombreux lieux historiques du parc national des Prairies témoignent des récits associés à de nombreuses traditions qui sont racontés par différentes personnes - un aîné des Premières nations, un propriétaire de ranch, un chercheur et un guide de Parcs Canada. Ces récits des temps anciens trouvent leur illustration dans les cercles de tipis et les vestiges d'anciens homesteads et ranchs. Les Canadiens sont ainsi en mesure de constater et d'apprécier le riche patrimoine culturel du parc et la gestion passée de ce paysage particulier qui a permis la création d'un parc de prairie.

L'histoire géologique et paléontologique du parc national des Prairies regorge de reliefs et de fossiles d'écosystèmes terrestres et marins très différents de la prairie qu'on connaît aujourd'hui. Ces richesses font partie intégrante du patrimoine du parc et méritent d'être protégées et mises en valeur.

La gestion active axée sur les ressources culturelles et paléontologiques du parc national des Prairies met en valeur la participation des partenaires, les intervenants intéressés et les spécialistes. Les possibilités d'expérience dans le parc et les programmes d'éducation du public sont directement liées à ces ressources et à leur conservation. Les ressources paléontologiques et culturelles ont été regroupées en une seule stratégie puisque Parcs Canada a adopté des principes et des pratiques semblables à leur égard pour en assurer la gestion, la protection et la mise en valeur.



Site archéologique de cercle de tipi
(S. Thomson)

Objectifs et mesures

La stratégie *L'histoire foisonne de richesses* vise deux objectifs :

- protéger et mettre en valeur les ressources culturelles du parc pour le public d'une façon qui correspond à leur valeur patrimoniale. L'histoire humaine liée au parc est très intéressante en soi et peut contribuer à la communication des concepts d'intégrité écologique, notamment l'adaptation et la survie, les changements du paysage, ainsi que les leçons apprises en matière de conservation et de restauration des prairies. À mesure que se poursuit l'inventaire des ressources culturelles liées à cette histoire, il faut cerner la valeur patrimoniale de ces ressources pour déterminer de quelle manière les gérer et les mettre en valeur. L'énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et la stratégie de gestion de ces ressources seront des atouts importants pour gérer l'utilisation et la protection des ressources culturelles, les interpréter et faire rapport de leur état;
- protéger les ressources paléontologiques du parc de façon à constamment assurer une valeur scientifique et éducative et une expérience maximales à tous les Canadiens. Cette stratégie ravive l'intérêt à l'égard de cette facette importante du patrimoine du parc. Ce plan définit les mesures à prendre pour gérer les ressources paléontologiques des blocs Est et Ouest en envisageant huit secteurs d'activités : les partenariats, la gestion des données, l'inventaire, la collecte, la protection, la surveillance, la recherche et la délivrance de permis, ainsi que l'éducation et l'expérience des visiteurs.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque les ressources culturelles et paléontologiques du parc seront gérées efficacement au moyen de processus axés sur les connaissances et les politiques et soutenus par les partenaires et les intervenants, et que le patrimoine culturel et paléontologique fera partie intégrante des expériences offertes aux visiteurs.



Inoceramus – palourde fossilisée (Colette Schmidt)

L'histoire foisonne de richesses : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).

Objectif 1 : *Protéger et mettre en valeur les ressources culturelles du parc pour le public d'une façon qui correspond à leur valeur patrimoniale.*

- Cibles :**
- Apporter des améliorations à l'inventaire et à l'évaluation des bâtiments et des structures.
 - Faire une évaluation préliminaire de la connaissance, de la compréhension et de l'appréciation des clientèles cibles à l'égard du patrimoine culturel du parc et de sa gestion.

Activités	Mesures
Améliorer le programme de gestion des ressources culturelles du parc	<p>1.1. Terminer la rédaction d'un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles d'ici 2011 pour les bâtiments et les structures, les paysages et les éléments paysagers ainsi que les objets ayant un lien avec les activités d'arpentage, de contrôle, d'élevage et de homesteading menées par le gouvernement au cours des XIX^e et XX^e siècles.</p> <p>1.2. Faire participer les collectivités autochtones ayant des liens historiques avec les terres du parc à la protection et à la mise en valeur du patrimoine autochtone, notamment l'élaboration d'un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles (voir aussi l'objectif 1 de la section 7 - <i>Partenariat et participation du public</i>).</p> <p>1.3. Entreprendre l'élaboration d'une stratégie de gestion des ressources culturelles pour le parc, selon ce qui précède, d'ici 2013 et commencer sa mise en œuvre.</p> <p>1.4. Répertorier les sites archéologiques sur les terres actuelles du parc qui n'ont pas encore été répertoriées et surveiller les sites qui ont été jugés menacés.</p>
Lier la gestion des ressources culturelles aux possibilités d'expérience et d'apprentissage offertes aux visiteurs	<p>1.5. Profiter dans la mesure du possible des activités de gestion des ressources culturelles pour offrir aux visiteurs des possibilités d'expérience et d'apprentissage innovatrices (par exemple, fouilles archéologiques ouvertes au public, interprétation de l'histoire humaine à la ferme Larson) (voir <i>l'écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et les sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres</i>, mesure 1.6).</p> <p>1.6. Intégrer les occasions de gestion des ressources culturelles dans le programme de bénévolat du parc (voir la mesure 2.2 de la stratégie <i>La restauration des prairies</i>).</p>

Objectif 2 : Protéger les ressources paléontologiques du parc de façon à constamment assurer une valeur scientifique et éducative et une expérience maximales à tous les Canadiens.

- Cibles :**
- Apporter des améliorations à l’inventaire et à l’évaluation des ressources paléontologiques.
 - Faire une évaluation préliminaire de la connaissance, de la compréhension et de l’appréciation des clientèles cibles à l’égard du patrimoine paléontologique du parc et de sa gestion.

Activités	Mesures
Améliorer le programme de gestion des ressources paléontologiques du parc	2.1. Former l’équipe paléontologique du parc national des Prairies qui formulera des recommandations à la direction du parc. 2.2. Mettre en œuvre le Plan de protection et de mise en valeur des ressources paléontologiques du parc national des Prairies.
Lier la gestion des ressources paléontologiques aux possibilités d’expérience et d’apprentissage offertes aux visiteurs	2.3. Profiter des activités de gestion des ressources paléontologiques pour offrir aux visiteurs des possibilités d’expérience et d’apprentissage innovatrices (par exemple, utiliser la ferme McGowan comme centre d’interprétation de la paléontologie des badlands, envisager des randonnées pédestres guidées, intégrer les résultats de recherche aux activités d’éducation du public en diffusion externe). 2.4. Intégrer les occasions de gestion des ressources culturelles dans le programme de bénévolat du parc (voir la mesure 2.2 de la stratégie <i>La restauration des prairies</i>).

Principes directeurs

Lors de la mise en œuvre de la stratégie *L’histoire foisonne de richesses*, Parcs Canada verra à :

- collaborer avec les intervenants autochtones, les collectivités avoisinantes et des spécialistes en vue de protéger et de mettre en valeur, d’une manière respectueuse, le patrimoine culturel du parc, particulièrement en ce qui a trait aux lieux et aux objets qui peuvent être perçus comme étant sacrés;
- appliquer les principes et les pratiques de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*, des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* et de la *Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale*;
- être prêt à poursuivre les efforts en vue d’obtenir la désignation de lieu historique national pour le parc, suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, subordonnée à l’appui actif des promoteurs des Premières nations.

5.4 Partenariats de conservation des prairies

Certaines espèces des prairies en voie de disparition s’épanouiront de nouveau dans le parc national des Prairies, mais pour cela il faut obtenir la collaboration volontaire des voisins et d’autres intervenants. Voir des renardeaux véloces jouer dans les coulées, des tétras des armoises faire la parade nuptiale dans les leks et des colonies de chiens de prairie aux aguets permet aux voisins, aux visiteurs et au personnel de

passer un moment agréable et de savoir qu'ils ont aidé à maintenir un environnement sain pour les espèces des prairies.

En matière de conservation des prairies, la collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, des propriétaires et des gestionnaires de terres, des organismes non gouvernementaux et des chercheurs est essentielle à cette stratégie. Bien qu'ils soient axés sur le parc, les objectifs de conservation du parc national des Prairies requièrent souvent une collaboration avec des partenaires à des échelles spatiales beaucoup plus vastes que le parc. Par exemple, les populations d'espèces en péril du parc sont généralement liées aux populations gérées par d'autres autorités. Parcs Canada cherche à travailler de concert avec ces autorités dans la planification du rétablissement et souhaite s'assurer que les activités de mise en œuvre sont coordonnées avec les activités menées par d'autres organismes et les complètent.

Les programmes d'éducation du public (à l'intérieur et à l'extérieur du parc) et les possibilités offertes aux visiteurs du parc sont directement liés à ces



Renard véloce (B. Gurr)

activités de conservation transfrontalière. La stratégie *Partenariats de conservation des prairies* mettra l'accent sur les aspects suivants : faire participer les collectivités et les intervenants régionaux à la conservation des prairies; créer des occasions pour que les visiteurs du parc (et ceux qui ont accès au parc par l'intermédiaire de programmes d'éducation du public) participent au rétablissement régional d'espèces en péril ainsi qu'à la conservation des prairies; et mettre sur pied des groupes de discussion favorisant la collaboration afin de permettre un accès aux connaissances locales et l'intégration des intérêts locaux à la prestation de programmes de conservation.

La zone de gestion du pâturage et de la biodiversité est un volet essentiel de cette stratégie (voir la section 6.2), bien que certains aspects se retrouvent également dans les autres approches de gestion par zone.

Objectifs et mesures

La stratégie liée aux partenariats de conservation des prairies vise deux objectifs :

- grâce à la gestion collaborative des écosystèmes, des espèces et des processus écologiques communs, maintenir l'intégrité écologique dans le parc national des Prairies;
- faire en sorte que les Canadiens reconnaissent l'importance du parc national des Prairies pour la conservation des prairies et le rétablissement des espèces en péril.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque les écosystèmes indigènes seront mieux gérés et protégés dans le cadre de partenariats fructueux et de bonnes relations, que le plan d'action multi-espèces sera mis en œuvre, et que les Canadiens seront sensibilisés et connaîtront l'importance de la conservation des prairies et du rétablissement des espèces en péril et y apporteront leur soutien.

Partenariats de conservation des prairies : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).

Objectif 1 : *Grâce à la gestion collaborative des écosystèmes, des espèces et des processus écologiques communs, maintenir l'intégrité écologique dans le parc national des Prairies.*

- Cibles :**
- Les espèces prioritaires de Parcs Canada pour le parc national des Prairies ont fait l'objet d'une stratégie de rétablissement et d'un plan de gestion complets conformément aux échéances imposées dans la *Loi sur les espèces en péril*.
 - L'habitat essentiel des espèces pour lesquelles Parcs Canada assume la responsabilité principale sera déterminé dans la mesure du possible d'ici 2011.
 - Au total, 90 % des espèces figurant à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (en date de mai 2009) qui sont touchées par les activités de restauration et pour lesquelles le parc national des Prairies joue un important rôle de protection ou de rétablissement se trouve dans une condition stable ou en meilleure condition d'ici 2014.
 - D'ici 2014, les principaux intervenants estiment avoir la possibilité d'influer sur la conservation de la prairie et la protection des espèces en péril de la région qui ont un lien avec Parcs Canada, de même que d'y contribuer.

Activités	Mesures
Soutenir les initiatives de conservation	1.1. Les initiatives de conservation et de sensibilisation intergouvernementales (par exemple, la zone de lutte contre les herbes envahissantes, le réseau Au-delà de la « Medicine Line », le plan d'action pour la conservation de la prairie, le Prairie Grow Program, le Saskatchewan Invasive Species Council, le Prairie Learning Centre et la lutte contre les incendies de forêt avec les municipalités rurales avoisinantes).
Mener à bien les stratégies de rétablissement	1.2. Terminer la stratégie de rétablissement des populations de couleuvres agiles à ventre jaune de l'Est et le plan d'action pour le putois d'Amérique d'ici 2012.
Participer aux efforts intergouvernementaux de planification et de mise en œuvre et les appuyer	1.3. Participer aux processus de planification du plan d'action multi-espèces (dirigé par le Service canadien de la faune et la province de la Saskatchewan) afin d'élaborer un plan d'ici 2011. 1.4. Jouer un rôle de soutien lors de la mise en œuvre subséquente du plan d'action multi-espèces.

Gérer les populations d'espèces en péril	<p>1.5. Établir des classements en matière de conservation des espèces en péril à l'aide de critères à l'échelle du parc et évaluer les changements dans la condition de ces espèces sur une période de cinq ans.</p> <p>1.6. Procéder à l'inventaire de toutes les espèces répertoriées là où vivent d'importantes populations de ces espèces dans le parc et élaborer des plans de surveillance d'ici 2014.</p> <p>1.7. Profiter des occasions qui se présentent pour combler le manque de connaissances et atténuer les menaces à la conservation des espèces en péril vivant sur les terres de Parcs Canada, de même que pour soutenir les mêmes activités menées sur les terres avoisinantes.</p>
<p>Objectif 2 : <i>Faire en sorte que les Canadiens reconnaissent l'importance du parc national des Prairies pour la conservation des prairies et le rétablissement des espèces en péril.</i></p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2014, les clientèles cibles (soit les habitants du Sud de la Saskatchewan et les populations urbaines du Canada) connaîtront et comprendront mieux l'importance de la conservation de la prairie régionale et de la protection des espèces en péril ayant un lien avec le parc. 	
Activités	Mesures
Améliorer l'éducation du public en diffusion externe	<p>2.1. Renforcer la collaboration en matière d'éducation du public en diffusion externe avec les jardins zoologiques urbains, accroître les possibilités de bénévolat du public dans le domaine scientifique et mener d'autres initiatives en lien avec les programmes de rétablissement des espèces en péril.</p> <p>2.2. Maintenir les programmes et les produits actuels liés à l'éducation du public en diffusion externe et les réviser pour en vérifier la prestation continue.*</p> <p>* Les mesures liées à l'objectif 2 de la stratégie La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists » permettront par ailleurs d'appuyer l'atteinte de cet objectif.</p>

Principes directeurs

Lors de la mise en œuvre de la stratégie *Partenariats de conservation des prairies*, Parcs Canada verra à :

- collaborer avec d'autres instances à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de rétablissement, de plans de gestion et de plans d'action pour les espèces sous sa responsabilité, et ce, dans les délais prescrits;
- collaborer avec d'autres organismes, lorsque les espèces en péril se trouvent à l'extérieur des limites du parc, afin de surveiller adéquatement les populations et de veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de rétablissement et de plans d'action;

- mettre à jour les plans de rétablissement des espèces en péril tous les cinq ans pour les espèces actuellement sous la responsabilité de Parcs Canada et ainsi mener à bien des stratégies de rétablissement et des plans de gestion dans les délais pour toute nouvelle espèce prioritaire;
- entretenir le dialogue avec les voisins et les intervenants du parc, ainsi qu'avec les gestionnaires des zones protégées et les professionnels de la recherche des emplacements de prairie mixte au Canada et aux États-Unis.



Activités de sensibilisation du public
(M. Yaskowich)

6. APPROCHES DE GESTION PAR ZONE

6.1. Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres

L'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et les sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres attireront toujours autant les visiteurs : c'est à ces endroits qu'ils vont pour observer le parc national des Prairies et apprendre à mieux le connaître. Il s'agit également des zones du parc faisant l'objet d'une gestion active accrue, notamment grâce aux programmes de réintroduction du bison, de brûlage dirigé, de lutte contre les plantes envahissantes et de rétablissement des espèces en péril.

Cette approche de gestion par zone est liée aux stratégies principales *Faire vivre l'expérience de la prairie*, *La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »* et *L'histoire foisonne de richesses*. Elle met l'accent sur l'instauration des conditions de base pour faciliter les expériences des visiteurs en élevant la gamme de services offerts aux visiteurs au niveau des normes auxquelles les Canadiens s'attendent des parcs nationaux. Un accueil et une orientation améliorés dans le parc ainsi que des installations, des programmes et des services qui aident à renforcer le lien que sentent les visiteurs avec cet endroit, répondent à leurs besoins et à leurs intérêts et mettent en relief certains thèmes du parc comme la restauration de la prairie, les espèces en péril et l'histoire de l'homme, font partie intégrante de cette approche de gestion par zone. Cette zone, à l'exception du sentier de randonnée des Deux-Arbres, est située à l'intérieur de l'enclos des bisons (figure 3).

Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman

L'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman est une route d'accès par véhicule motorisé de 28 kilomètres praticable par beau temps qu'utilisent les visiteurs et les voisins du parc. Il relève de la responsabilité de la municipalité rurale de Val Marie. Elle suit un axe nord-ouest-sud-est qui traverse la partie ouest du bloc Ouest et fait partie d'un circuit balisé de 80 kilomètres qui permet aux visiteurs de se rendre aux sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres et de revenir au centre d'accueil à Val Marie. Une brochure et des voies d'arrêt balisées servent à

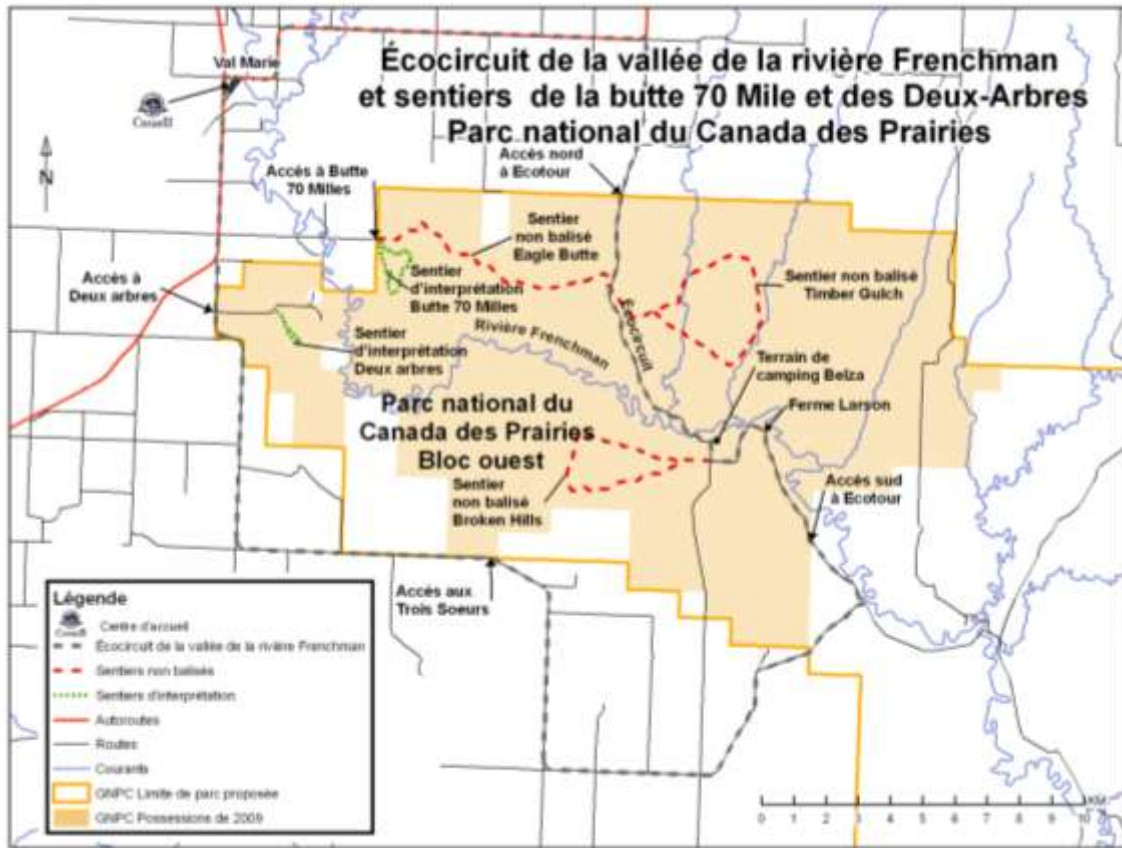


Figure 3. Approche de gestion par zone : Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres (R. Jeffries)

guider les visiteurs. Bien que l'Écocircuit permettra toujours à la plupart des visiteurs de mieux connaître le parc en voiture, de nombreuses modifications seront apportées afin d'inciter les gens à délaissier la voiture pour entretenir le sentiment d'appartenance.

On peut présentement accéder à plusieurs parcours de randonnée non balisés à partir de l'Écocircuit. Le parc dirigera et fournira une gamme de services de balisage des sentiers, de refuges pare-soleil et de services d'interprétation le long de ces parcours. La fréquentation diurne et les points d'accès seront conçus en tenant compte d'une diversité de segments de clientèle, de besoins et de climats. Des structures pare-soleil ainsi que des refuges de l'arrière-pays seront mis à la disposition des visiteurs à l'intérieur du parc.

Un nouveau terrain de camping sera créé dans la cour du ranch Belza dans le but d'offrir des possibilités de camping dans l'avant-pays et de fréquentation diurne. Le plan d'ensemble du site destiné à faciliter les expériences des visiteurs (objectif 4 de la stratégie *Faire vivre l'expérience de la prairie*) comprendra une phase de construction initiale ainsi qu'une phase d'expansion afin de prendre en considération d'éventuelles augmentations du nombre de visiteurs et un élargissement des services.

Sentiers de randonnée de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres

La butte 70-Mile est un endroit prisé par les visiteurs du parc national des Prairies. Un des points les plus élevés du bloc Ouest, la butte ouvre une fenêtre sur le parc. Dans cette zone, les visiteurs peuvent faire diverses activités, comme de la randonnée pédestre, du camping dans l'arrière-pays, de l'équitation et de l'observation de la nature. À l'heure actuelle, la butte 70-Mile a une approche de randonnée non balisée d'environ cinq kilomètres de difficulté modérée. Une aire de manœuvre et de stationnement, un stand d'information et des toilettes extérieures sont situés à l'entrée du parc menant à la butte 70-Mile. Le sentier est fermé durant la période de nidification de l'aigle. Étant donné que la butte est un point d'intérêt et qu'elle est facilement accessible à partir de la route 4 et de Val Marie, les gens continueront de s'y rendre en grand nombre. L'impact des activités humaines devra être géré au moyen d'une bonne conception du sentier et de mesures d'atténuation afin de protéger les animaux et les plantes rares, les pentes et les sols.

Le sentier des Deux-Arbres est un sentier en boucle balisé de niveau facile à moyen qui fait 1,5 kilomètre. Il présente aux randonneurs la prairie indigène et la vallée de la rivière Frenchman. Le sentier et son accès routier conviennent bien à l'interprétation de thèmes du parc tels que le rôle du feu dans l'écologie des prairies, puisqu'un brûlage dirigé à des fins de restauration écologique a été fait dans ce secteur.

Les responsables du parc prévoient améliorer l'expérience des randonneurs dans cette zone, étant donné les possibilités d'interprétation et les attraits indéniables qu'elle offre. Ils prévoient aussi resserrer la gestion des ressources naturelles et culturelles du secteur.

Objectif et mesures

- Offrir des installations, des programmes et des services le long de l'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et des sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres pour permettre aux clientèles cibles de vivre une expérience mémorable et sûre lorsqu'ils visitent ces endroits.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque l'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et les sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres formeront l'offre de service de l'" avant-pays " du bloc Ouest. L'avant-pays se compose d'aires extérieures qui sont faciles d'accès et surtout fréquentées le jour. Les terrains de camping aménagés, accessibles aux caravanes, entrent également dans la définition de l'avant-pays.

Zone de l'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et des sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).

Objectif : *Offrir des installations, des programmes et des services le long de l'Écocircuit de la vallée de la rivière Frenchman et des sentiers de la butte 70-Mile et des Deux-Arbres pour permettre aux clientèles cibles de vivre une expérience mémorable et sûre lorsqu'ils visitent ces endroits.*

- Cibles :**
- Au total, 85 % des visiteurs seront satisfaits des installations et des services offerts dans cette zone.
 - La fréquentation du terrain de camping Belza et des aires de fréquentation diurne augmentera.
 - Faire une évaluation préliminaire des connaissances acquises par les clientèles cibles sur le parc (par exemple, l'écologie, la gestion active, le patrimoine culturel, les espèces en péril) grâce à la fréquentation des installations d'interprétation et à l'utilisation des services offerts dans cette zone.

Activités	Mesures
Points d'entrée du bloc Ouest	1.1. Installer des panneaux d'accueil et d'orientation faciles à repérer aux principaux points d'entrée du parc (Écocircuit nord et sud, sentier Three Sisters, sentier des Deux-Arbres et butte 70-Mile).
Écocircuit	1.2. Aider la municipalité rurale à assurer l'entretien de cette route qui traverse le parc.
Ferme Belza	1.3. Concevoir et construire un terrain de camping, une aire de fréquentation diurne, une aire d'interprétation et une aire de repos pour les cavaliers. 1.4. Relier les fermes Belza et Larson par un sentier. 1.5. Établir une base de référence de la fréquentation actuelle ainsi que de l'appréciation et de l'apprentissage des visiteurs.
Ferme Larson	1.6. Mettre en valeur l'histoire des premières fermes d'élevage et du homesteading à la Ferme Larson (panneaux d'interprétation, programmation et nettoyage). Les activités de développement et d'interprétation dans les bâtiments de la ferme Larson et la grange à deux étages dépendront des résultats de la planification de l'expérience des visiteurs pour le site et de la stratégie de gestion des ressources culturelles du parc. (voir la stratégie <i>L'histoire foisonne de richesses</i>). 1.7. Établir d'ici 2009 une base de référence du pourcentage de visiteurs qui s'instruisent sur les liens qui ont uni l'humain et la terre au cours de l'histoire récente.

Sentiers	<p>1.8. Concevoir et produire un plan des sentiers comprenant les sentiers d'interprétation de la butte 70-Mile, des Deux-Arbres et de la ferme Belza, des brochures améliorées, du contenu multimédia pour les sentiers et un système de balisage des sentiers. Les sentiers seront créés de façon à minimiser l'impact des activités humaines dans les secteurs fragiles.</p> <p>1.9. Piloter l'utilisation de structures de l'arrière-pays par les visiteurs et le personnel ou les chercheurs.</p> <p>1.10. Faire l'essai de diverses méthodes pour évaluer l'appréciation des visiteurs et le lien qu'ils ont avec les lieux ainsi que l'incidence des sentiers sur la végétation et le sol.</p>
----------	---

6.2. Ferme McGowan, sentier de la Pointe-Zahursky et belvédère Dawson

L'ancienne ferme McGowan, le belvédère Dawson des badlands et le sentier de la Pointe-Zahursky qui donne sur le ruisseau Rock seront l'hôte de diverses activités diurnes et nocturnes pour permettre aux visiteurs de découvrir le bloc Est. Cette zone, située à la limite du bloc Est, offre un avant-goût des splendeurs de ce paysage exceptionnel, même si la majorité du territoire du bloc Est est isolée et propice à des excursions guidées ainsi qu'à l'exploration autonome.

Cette approche de gestion par zone est liée aux stratégies principales *Faire vivre l'expérience de la prairie, La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »* et *L'histoire foisonne de richesses*.

Depuis 2002, une étude menée auprès des visiteurs, les groupes communautaires et le comité consultatif du parc ont révélé le besoin de varier davantage les expériences offertes aux visiteurs dans le bloc Est qui serait comparable à l'offre de service actuelle et proposée dans le bloc Ouest. L'ancienne ferme McGowan, le belvédère Dawson des badlands et le sentier de la Pointe-Zahursky, qui donne sur le ruisseau Rock et relie la ferme au belvédère, seront le point de mire des visiteurs qui souhaitent y faire une excursion d'un ou plusieurs jours pour faire l'expérience du bloc Est et de ses uniques badlands (figure 4). Le poste des gardes de parc Poverty Ridge a été érigé en 2002 et assure à l'année une présence de Parcs Canada dans le bloc Est. Il est situé tout juste à l'extérieur de la limite du bloc Est.

On peut accéder à ce secteur en empruntant des routes praticables par beau temps depuis Wood Mountain sur la route 18 et Killdeer sur la route 2. À l'heure actuelle, les visiteurs sont priés de communiquer avec le centre d'accueil de Val Marie ou le Rodeo & Ranch Museum (ouvert l'été seulement) du parc régional Wood Mountain afin d'obtenir des renseignements sur les routes d'accès et les conditions routières.

Les endroits désignés pour l'aménagement d'installations pour les visiteurs dans cette zone ont déjà été perturbés à la suite des activités liées à l'exploitation de la ferme et de leur utilisation comme routes d'accès motorisé. Néanmoins, dans les évaluations environnementales menées en vue de planifier et d'aménager cette zone, il faut tenir compte des attraits culturels et écologiques ainsi que des espèces en péril, notamment la buse rouilleuse et la buse de Swainson, le tétras des armoises, une fosse à déchets historique, des caves de maison, des fossiles, et des lieux autochtones assez anciens où le bison était chassé et dépecé.

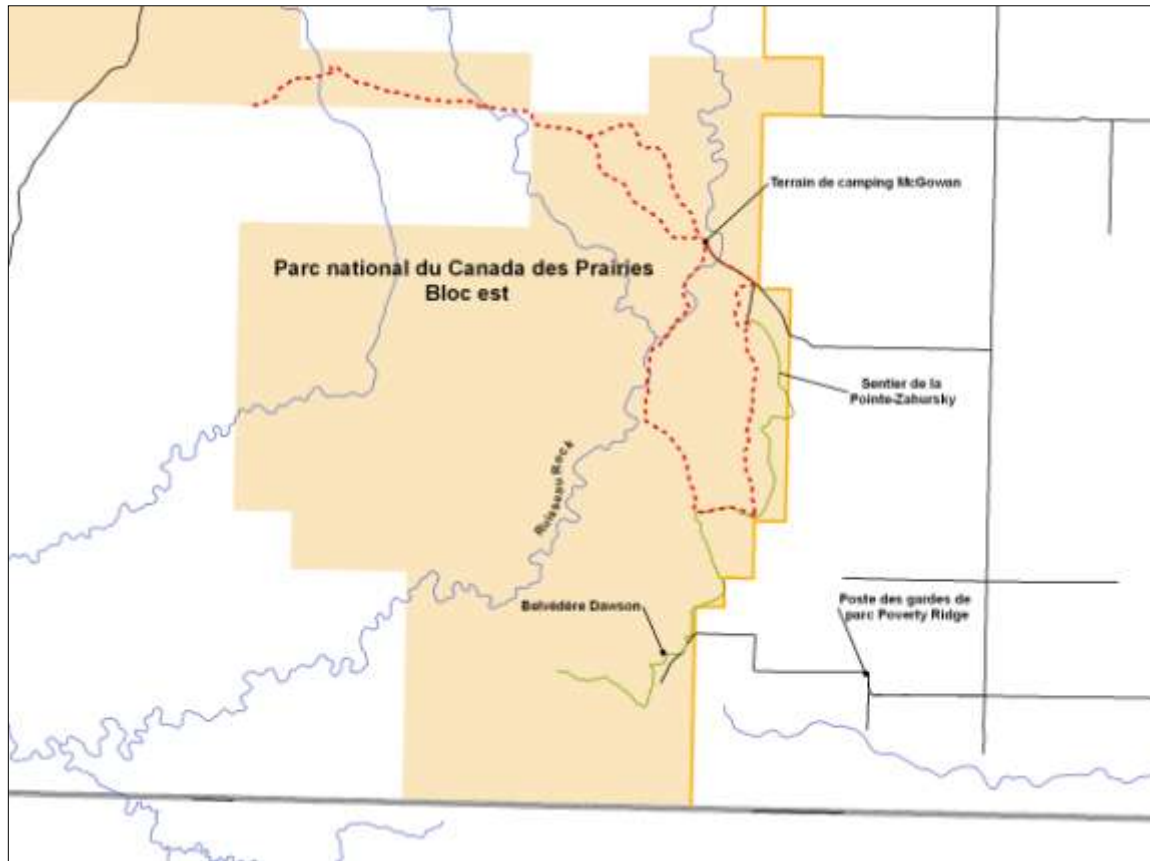


Figure 4. Approche de gestion par zone : Ferme McGowan, sentier de la Pointe-Zahursky et belvédère Dawson (R. Jeffries)

Ferme McGowan

L'ancienne ferme McGowan (maison et garage) sert à l'administration du parc et offre un gîte aux chercheurs qui travaillent dans le bloc Est. Près de la maison se trouve un terrain de camping en développement. On a ajouté un stationnement, des abris de toile, de l'eau potable et des toilettes extérieures, ainsi qu'un corral pour les cavaliers. Une barrière rustique de style ranch et un stand d'information permettent aux visiteurs de repérer facilement l'entrée de la ferme McGowan. D'autres services sont cependant nécessaires pour améliorer l'expérience des visiteurs, notamment des installations de base ainsi que des mesures resserrées pour améliorer la sécurité publique, réduire le risque d'incendies accidentels et atténuer l'incidence environnementale de la fréquentation accrue de l'endroit. Le camping de la ferme McGowan sera conçu en vue d'offrir des possibilités de camping dans l'avant-pays et de fréquentation diurne. Le plan d'ensemble du site destiné à faciliter les expériences des visiteurs (objectif 4 de la stratégie *Faire vivre l'expérience de la prairie*) comprendra une phase de construction initiale ainsi qu'une phase d'expansion afin de prendre en considération d'éventuelles augmentations du nombre de visiteurs et un élargissement des services.

La maison servira toujours à l'administration du parc après l'aménagement du terrain de camping, de l'aire de fréquentation diurne et de l'aire de repos des cavaliers. Cependant, le site du poste des gardes de parc Poverty Ridge pourrait être éventuellement agrandi afin d'accommoder le personnel et les recherches, libérant ainsi la maison McGowan pour des

réceptions et des présentations patrimoniales, notamment sur les thèmes de l'utilisation des terres par les Autochtones, de l'histoire de l'élevage et de la paléontologie.

Parcs Canada se sert par ailleurs de la ferme pour tenir la fête annuelle du bloc Est, parrainée par le parc national des Prairies. Les services aux visiteurs mis en place dans cette zone permettront en outre de poursuivre cette activité annuelle.

Sentier de la Pointe-Zahursky

À partir de la ferme McGowan, le sentier de la Pointe-Zahursky offre trois itinéraires menant à un point surélevé des plateaux de la butte Lonesome. Connu sous le nom de pointe Zahursky, ce sommet a été ainsi nommé en hommage à la famille qui y a construit son homestead en 1912. Les randonneurs ont ainsi le choix de marcher dans la vallée le long du ruisseau Rock, de traverser les badlands et les crêtes ou alors de marcher dans une portion beaucoup plus facile du sentier qui longe la butte. Ce sentier se prête très bien à la randonnée pédestre et à l'équitation et convient de mieux en mieux au vélo.

Il serait possible d'utiliser un sentier abandonné sur la haute terre de la prairie pour relier le sentier de la Pointe- Zahursky avec les points de vue proposés du belvédère Dawson et la ferme McGowan. Il y aurait ainsi un chemin à la disposition des randonneurs, des cyclistes et des cavaliers, et possiblement des charrettes à l'occasion d'événements spéciaux.

Belvédère Dawson

Le belvédère Dawson (et ses quatre points de vue) est situé à l'ouest des anciennes terres Dawson du bloc Est. Il offre l'un des meilleurs points de vue sur les badlands, et l'un des plus accessibles. Grâce à sa vue sur les buttes érodées, son abondance de fossiles et l'importante mise au jour de la limite Crétacé-Tertiaire, le belvédère Dawson est l'endroit idéal pour raconter l'histoire géologique et paléontologique du parc. L'endroit regorge également de milliers de morceaux de pierre fissurée sous l'action du feu, d'éclats de pierre et d'outils qui racontent l'histoire des peuples des Premières nations qui y revenaient année après année pour chasser le bison sur les hautes terres et préparer la viande dans les campements érigés en bordure.

Objectif et mesures

- Offrir des installations, des services et des possibilités d'apprentissage dans la zone englobant la ferme McGowan, la pointe Zahursky et le belvédère Dawson pour accueillir les clientèles cibles et leur permettre de vivre une expérience mémorable et sûre lorsqu'ils visitent ces endroits.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque la zone sera une destination prisée par les randonneurs pédestres, les pique-niqueurs, les campeurs et les adeptes d'activités



Ferme McGowan – Fête du bloc Est (Parcs Canada)

spéciales et qu'elle sera une aire de repos pour les randonneurs et les campeurs de l'arrière-pays, les cavaliers et tous les autres visiteurs à la recherche de solitude qui veulent explorer le bloc Est de façon autonome.

Zone de la ferme McGowan, de la pointe Zahursky et du belvédère Dawson : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).	
<p>Objectif : Offrir des installations, des services et des possibilités d'apprentissage dans la zone englobant la ferme McGowan, la pointe Zahursky et le belvédère Dawson pour accueillir les clientèles cibles et leur permettre de vivre une expérience mémorable et sûre lorsqu'ils visitent ces endroits.</p> <p>Cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au total, 85 % des visiteurs seront satisfaits des installations et des services offerts dans cette zone. ▪ La fréquentation du terrain de camping McGowan et de l'aire de fréquentation diurne augmentera de 50 % d'ici 2014. ▪ La fréquentation du belvédère Dawson augmentera de 50 % d'ici 2014. ▪ Faire une évaluation préliminaire des connaissances acquises par les clientèles cibles sur le parc (par exemple, l'écologie, la gestion active, le patrimoine culturel, les espèces en péril) grâce à la fréquentation des installations d'interprétation et à l'utilisation des services offerts dans cette zone. 	
Activités	Mesures
Ferme McGowan	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Terminer le terrain de camping (avec places limitées pour les cavaliers) et les aires de fréquentation diurne d'ici 2011. 1.2. Trouver des façons d'améliorer l'accès routier au cours des cinq prochaines années. 1.3. Établir une base de référence de la fréquentation actuelle ainsi que de l'appréciation des visiteurs en effectuant un sondage dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs.
Belvédère Dawson	<ol style="list-style-type: none"> 1.4. Trouver des façons d'améliorer l'accès routier de la limite du parc au belvédère Dawson au cours des cinq prochaines années (y compris une étude de faisabilité pour déterminer la route préférée et le degré acceptable d'aménagement routier). 1.5. Aménager des aires d'observation et d'interprétation pour 4 points de vue et une aire de fréquentation diurne, tout au plus. 1.6. Changer le zonage (de Milieu sauvage à Loisirs de plein air) d'une petite portion de territoire déjà perturbé afin d'offrir aux visiteurs un accès motorisé (par beau temps) et un stationnement à deux points de vue. 1.7. Participer à la prochaine révision du plan directeur, évaluer la faisabilité et la pertinence d'étendre l'accès aux véhicules motorisés et d'accroître l'aménagement en infrastructure afin d'offrir une meilleure expérience aux visiteurs. 1.8. Les noms des lieux employés dans ce secteur et à la pointe Zahursky seront revus conformément à l'énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles (mesure 1.1. de la stratégie <i>L'histoire foisonne de richesses</i>) afin de déterminer leur pertinence historique.

Pointe Zahursky	<p>1.9. Établir un point de vue panoramique avec accès motorisé, ce qui nécessite le changement de zonage (de Milieu sauvage à Loisirs de plein air) d'une portion de territoire déjà perturbé à partir de l'emplacement de l'ancien kiosque jusqu'au point de vue McGowan.</p> <p>1.10. Concevoir des activités d'interprétation le long d'un sentier balisé de la Pointe-Zahursky d'ici 2013.</p> <p>1.11. Participer à la prochaine révision du plan directeur, évaluer la faisabilité et la pertinence d'un accès motorisé le long du sentier de la pointe Zahursky afin d'offrir une meilleure expérience aux visiteurs.</p>
Explorer la possibilité de permettre l'accès aux véhicules dans le bloc Est	<p>1.12. Évaluer les routes primitives, les chemins nivelés et les traverses de ruisseau afin de déterminer la faisabilité de routes pour véhicules guidées et/ou non guidées dans le bloc Est pour fins de considération dans le prochain examen du plan directeur, conformément au plan d'ensemble du site décrit dans l'objectif 4 de la stratégie <i>Faire vivre l'expérience de la prairie</i>.</p>
Poste des gardes de parc Poverty Ridge	<p>1.13. Étudier la faisabilité de faire du poste des gardes de parc Poverty Ridge une base opérationnelle du bloc Est apte à soutenir les trois éléments du mandat et de transformer l'ancienne maison McGowan en centre d'interprétation.</p>



Visite à cheval (Parcs Canada)

6.3 Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité

La zone de gestion du pâturage et de la biodiversité fait partie de la stratégie de gestion adaptative visant à rétablir l'intégrité écologique dans le parc. Elle offre des possibilités de recherche et d'apprentissage inégalées pour l'étude du pâturage axé sur la conservation. Les résultats de ces efforts seront transmis par l'entremise d'activités de sensibilisation du public pour différents auditoires, des élèves aux gestionnaires de terres en passant par les éleveurs. Des visites sur le site peuvent être organisées à l'intention de ceux qui ont un intérêt marqué pour la gestion des pâturages libres.

Cette approche de gestion par zone fait partie intégrante de la stratégie principale *La restauration des prairies - le projet « The Prairie Persists »*. Le projet peut s'échelonner sur une période de dix ans.

Le programme associé à la Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité découle de l'objectif énoncé dans le plan directeur du parc de 2002 d'assurer une gestion du pâturage qui contribuera à la conservation de la biodiversité indigène et à l'intégrité écologique de l'écosystème à l'échelon régional. En 2005, le parc national des Prairies a entrepris une expérience de pâturage et de biodiversité à grande échelle, à long terme et à partenaires multiples dans le bloc Est, laquelle est le point central de la présente approche de gestion par zone (figure 5). L'expérience s'ajoute à d'autres efforts de gestion adaptative du pâturage, tels que la réintroduction du bison et le pâturage permis.

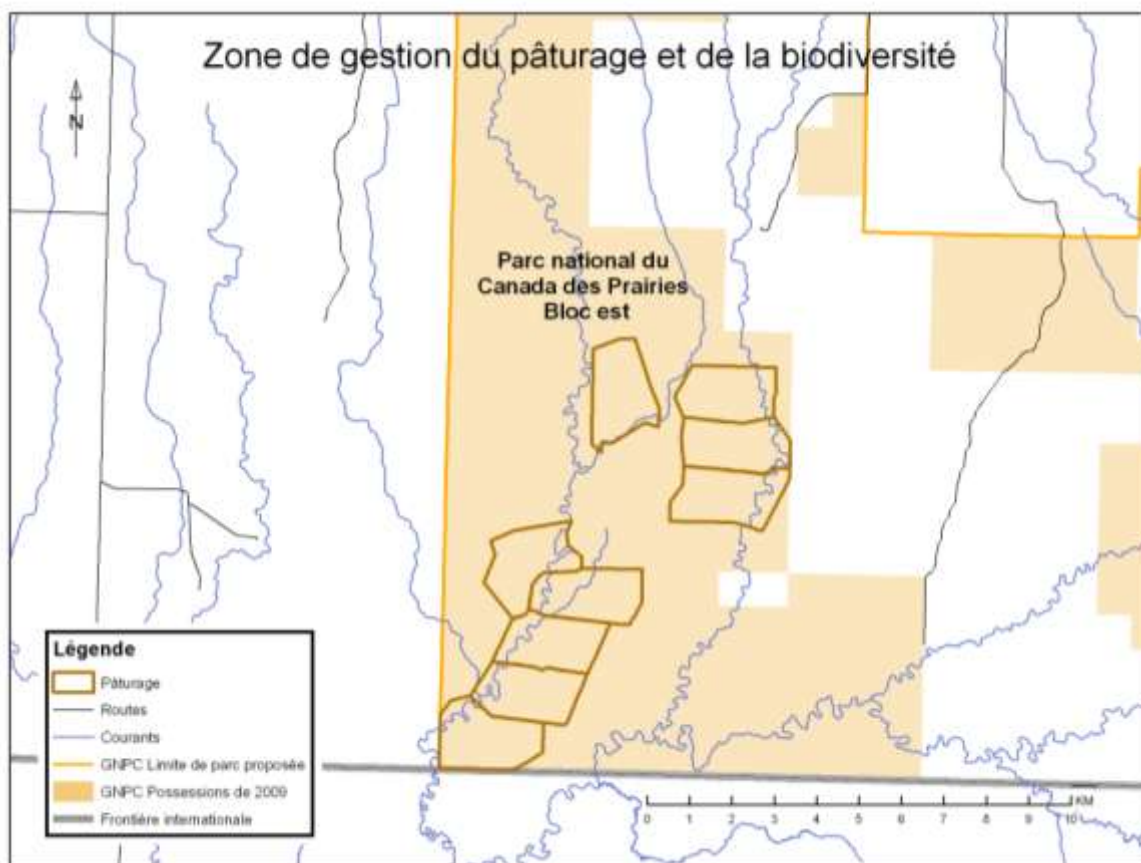


Figure 5. Approche de gestion : Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité, située dans l'extrémité sud-ouest du bloc Est. Chaque pâturage représente une zone à l'étude pour la biodiversité et la gestion du broutage. (R. Jeffries)

Les effets du pâturage sur la faune et les habitats de la prairie mixte ainsi que sur les ressources archéologiques sont à l'étude dans la Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité. Cette étude allie la recherche scientifique, la surveillance et la protection de l'écosystème à l'interprétation, aux activités de sensibilisation du public et aux activités éducatives. À ce titre, la Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité contribue à « l'histoire de l'herbe et de la prairie ». Les auditoires ciblés incluent les étudiants du secondaire et postsecondaires, la communauté internationale travaillant à la conservation des prairies, les intervenants, les collectivités avoisinantes et les visiteurs du parc. La zone de gestion du pâturage et de la biodiversité est éloignée et on ne peut y accéder que par les chemins nivelés réservés à l'exploitation du parc. Les objectifs et mesures suivants découlent de la *Charte du projet expérimental de gestion du pâturage et de la biodiversité*.

Objectifs et mesures

L'approche de gestion de la zone de gestion du pâturage et de la biodiversité vise trois objectifs :

- permettre à Parcs Canada d'acquérir des connaissances supplémentaires nécessaires pour assurer la gestion adaptative du broutage et améliorer les aspects de l'intégrité écologique d'ici 2014;
- permettre aux employés, aux partenaires et aux visiteurs de prendre conscience de l'importance du broutage pour l'intégrité écologique de la prairie indigène;
- améliorer la conservation de la biodiversité de la prairie indigène et des espèces en péril au moyen de relations avec et entre les partenaires et les intervenants de la zone de gestion du pâturage et de la biodiversité.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque l'expérience de pâturage et de biodiversité sera terminée et que les résultats ainsi obtenus seront appliqués à l'échelle du parc afin de gérer les espèces indigènes, y compris les espèces en péril et leur habitat, de même que lorsque l'infrastructure de recherche sera démantelée et que les mesures de restauration nécessaires seront prises, soit au plus tard en 2017.

Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).	
<p>Objectif 1 : <i>Permettre à Parcs Canada d'acquérir d'importantes connaissances supplémentaires requises pour assurer la gestion adaptative du broutage et améliorer des aspects de l'intégrité écologique d'ici 2014.</i></p> <p>Cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les effets de différentes intensités de broutage sur la prairie mixte sont mieux compris. ▪ Grâce à ces nouvelles connaissances, des prescriptions révisées relatives au broutage sont mises en œuvre à l'échelle du parc afin d'améliorer l'intégrité écologique de la prairie, y compris l'habitat des espèces en péril, à compter de 2012. 	
Activités	Mesures
Déroulement de l'expérience de pâturage	<p>1.1. Mettre en œuvre chaque année les <i>activités de la Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité</i>.</p> <p>1.2. Effectuer une analyse coûts-avantages en 2012.</p> <p>1.3. Élaborer une stratégie de démantèlement d'ici 2013.</p>

<p>Objectif 2 : <i>Permettre aux employés, aux partenaires et aux visiteurs de prendre conscience de l'importance du broutage pour l'intégrité écologique de la prairie indigène.</i></p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des possibilités d'apprentissage et d'expérience sont offertes aux visiteurs pour leur permettre de prendre conscience que le broutage est un processus écologique important au sein de l'écosystème de prairie indigène ainsi qu'un outil pour assurer la gestion active du parc. 	
Activités	Mesures
Communication des résultats de l'expérience de broutage	2.1. Mettre en œuvre le plan de communication de la Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité adapté à divers auditoires (offrir aux visiteurs, aux écoles, aux intervenants et à la communauté scientifique différentes expériences d'apprentissage sur les lieux et à l'extérieur des lieux au sujet des conséquences écologiques du pâturage).
<p>Objectif 3 : <i>Améliorer la conservation de la biodiversité de la prairie indigène et des espèces en péril au moyen de relations avec et entre les partenaires et les intervenants de la zone de gestion du broutage et de la biodiversité.</i></p> <p>Cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des objectifs de gestion du pâturage dans le parc sont établis et soutenus dans le cadre de partenariats améliorés. ▪ Les partenaires de la zone de gestion du broutage et de la biodiversité ont l'occasion d'influencer la gestion de l'intégrité écologique et des espèces en péril ainsi que contribuer à l'ensemble des connaissances nécessaires pour améliorer cette gestion. 	
Activités	Mesures
Établissement de partenariats	<p>3.1. Coordonner la tenue annuelle de groupes de discussion et de visites sur place avec les chercheurs et les parties intéressées.</p> <p>3.2. Veiller à ce que les données de recherche (notamment les recommandations de gestion) soient obtenues des partenaires et consolidées annuellement.</p> <p>3.3. Chercher à établir de nouveaux partenariats en recherche et en gestion et améliorer les partenariats existants.</p>

7. ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET PARTICIPATION DU PUBLIC

Le parc national des Prairies compte sur la coopération et le soutien de ses voisins, de partenaires, de groupes d'intérêts, du secteur privé, d'organisations sans but lucratif et d'autres parties prenantes pour concrétiser sa vision. C'est pourquoi il poursuivra ses efforts en vue de nouer et de maintenir des relations enrichissantes avec ces groupes et particuliers et de demeurer un bon voisin.

Le parc national des Prairies a noué de solides partenariats pour protéger les ressources patrimoniales (par exemple, collaboration avec les municipalités rurales dans la lutte contre les mauvaises herbes et la suppression des incendies, plan d'action pour la conservation de la prairie), pour mener des études écologiques et assurer la gestion adaptative (par exemple, les universités de la Saskatchewan et du Manitoba) et pour assurer l'éducation du public (par exemple, la division scolaire Chinook, le Prairie Learning Centre, le groupe Prairie Wind

and Silver Sage - Friends of Grasslands, Inc. et la Wood Mountain Historical Society). Les responsables du parc poursuivront leurs efforts pour établir des relations et des partenariats en matière de marketing afin d'offrir des expériences agréables aux visiteurs.

L'établissement de liens solides, fructueux et mutuellement avantageux avec les peuples autochtones est un objectif continu de Parcs Canada et du parc national des Prairies. Ce dernier redoublera d'efforts pour renforcer la participation des Autochtones dans les domaines d'intérêt commun.

Objectifs et mesures

L'établissement de partenariats et la participation du public visent trois objectifs :

- établir, renforcer et entretenir un partenariat fructueux entre le parc national des Prairies et les collectivités autochtones. Outre les collectivités avoisinantes des Métis et des Premières nations Wood Mountain et Nekaneet, d'autres collectivités des Premières nations de la Saskatchewan ayant été relocalisées au cours des 150 dernières années loin de la frontière internationale que longe le parc national des Prairies peuvent avoir certains liens avec les terres du parc;
- informer les partenaires, les intervenants et les citoyens concernés de la gestion du parc national des Prairies et les faire participer à cette gestion;
- veiller à ce que le parc maintienne ses relations de bon voisinage.



Réunion du Comité consultatif du parc, Glentworth (M. Peniuk)

Établissement de partenariats et participation du public : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).

Objectif 1 : *Établir, renforcer et entretenir un partenariat fructueux entre le parc national des Prairies et les collectivités autochtones.*

- Cibles :**
- Les collectivités autochtones qui veulent participer à la planification et à la gestion du parc et se rapprocher des paysages culturels traditionnels peuvent le faire grâce aux occasions et aux rôles accrus et renforcés qui leur sont offerts.
 - La mise en valeur de la culture et de l'histoire des Autochtones des Prairie de manière à respecter le savoir et les valeurs traditionnels est améliorée grâce à de meilleures relations avec les collectivités autochtones.

Mesures

- 1.1. Étudier l'utilisation historique par les Premières nations des terres du parc visées en collaborant avec les collectivités autochtones afin de comprendre leurs liens aux terres du parc.
- 1.2. Entamer un dialogue avec les collectivités autochtones et les organismes d'éducation et de mise en valeur du patrimoine (par exemple, l'Université des Premières nations du Canada) en vue d'établir des relations de collaboration entre le parc et les Autochtones d'ici 2013.
- 1.3. Accroître les possibilités d'embauche et de formation offertes au personnel issu des collectivités autochtones en appui aux activités du parc.
- 1.4. Soutenir les occasions d'apprentissage culturel qu'offre le parc aux jeunes Autochtones, notamment la possibilité d'apprendre des aînés.
- 1.5. Créer des possibilités de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention du personnel du parc au moyen d'ateliers donnés sur place par des aînés autochtones et d'autres personnes ressources.

Objectif 2 : *Informar les partenaires, les intervenants et les citoyens concernés de la gestion du parc national des Prairies et les faire participer à cette gestion.*

- Cible :**
- Un sondage mené auprès du Comité consultatif du parc ainsi que des principaux partenaires et intervenants indique un niveau de participation satisfaisant.

Mesures

- 2.1. Maintenir le Comité consultatif du parc et son rôle, qui est de donner de l'orientation et des conseils concernant la mise en œuvre et la révision du plan directeur. Continuer de s'assurer que la composition du Comité consultatif du parc est représentative des éléments du mandat de Parcs Canada.
- 2.2. Informer régulièrement les voisins et les collectivités locales de la recherche menée dans le parc (par exemple, l'écologie, les espèces en péril, la culture, la paléontologie, les visiteurs).
- 2.3. Mettre le plan directeur du parc, les mises à jour annuelles sur la mise en œuvre et les résultats du rapport sur l'état du parc à la disposition des partenaires, des intervenants et des citoyens concernés (grâce au site Web et à d'autres moyens).

<p>2.4. Appuyer les efforts des groupes, des bénévoles et des particuliers dont l'action contribue à la poursuite des objectifs du parc, et ce, en aidant à la recherche, à la conception de programmes et aux visites guidées.</p> <p>2.5. Appuyer le groupe Prairie Wind and Silver Sage - Friends of Grasslands, Inc, le Prairie Learning Centre de la division scolaire Chinook, et le plan d'action pour la conservation de la prairie.</p>
<p>Objectif 3 : <i>Veiller à ce que le parc maintienne ses relations de bon voisinage.</i></p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à l'essai un « indice de bon voisinage » en 2010 et une seconde fois au début de 2014 dans la foulée de la préparation au prochain examen du plan directeur du parc.
<p>Mesures</p>
<p>2.1. Donner de la formation sur les techniques et les outils de suppression des feux de prairie, en collaboration avec les autorités locales et les partenaires.</p> <p>2.2. Entretenir les panneaux de limites du parc informant les visiteurs qu'ils se trouvent près d'une terre privée voisine, ainsi que des protocoles visant l'accès public lorsqu'ils traversent ces propriétés.</p> <p>2.3. Coopérer avec les voisins, les municipalités rurales et la GRC en matière d'application de la loi, de sécurité publique (notamment l'intervention du 911 et la participation aux recherches et sauvetage) et de lutte contre les incendies.</p> <p>2.4. Poursuivre la tenue de la fête annuelle du bloc Est.</p>

8. ZONAGE ET AUTRES CLASSIFICATIONS DES TERRES DU PARC

8.1. Système de zonage

Parcs Canada a recours à un système de zonage qui lui permet de classer les divers secteurs d'un parc national en fonction du degré de protection nécessaire. Pour effectuer ce zonage, l'Agence évalue par ailleurs dans quelle mesure les secteurs se prêtent à des activités récréatives. Le système de zonage compte cinq catégories : préservation spéciale, milieu sauvage, milieu naturel, loisirs de plein air et services du parc. Les figures 6 et 7 illustrent les zones du parc national des Prairies.

Zone I - Préservation spéciale (<1 % du parc)

Les terres de la zone I méritent des efforts particuliers de préservation parce qu'elles renferment ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en danger de disparition, ou parce qu'elles font partie des meilleurs exemples de caractéristiques représentatives d'une région naturelle. La préservation est la considération principale. L'accès en véhicule motorisé n'est pas permis, et l'accès des visiteurs est rigoureusement contrôlé.

Le gîte d'hivernage du crotale situé dans le bloc Ouest est classé dans la catégorie de zone I - Préservation spéciale. Cet habitat hivernal très fragile fait l'objet d'une érosion accélérée et de dommages en raison d'une circulation excessive des humains. La concentration saisonnière de crotales est également sujette aux perturbations. L'accès des visiteurs peut être interdit selon les saisons. En raison de la fragilité de ce secteur de zone I, il n'est pas indiqué sur les cartes.

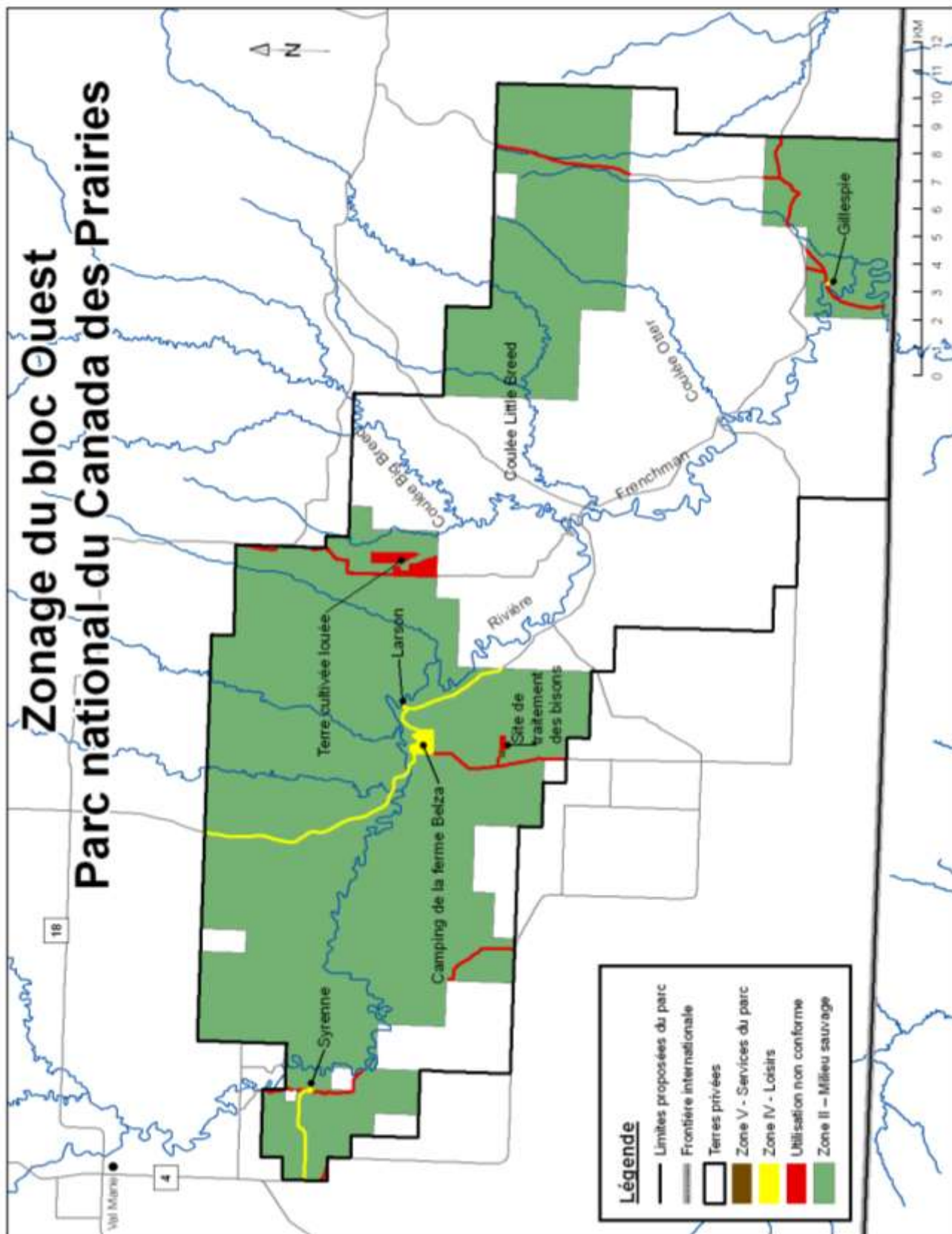


Figure 6. Zonage du bloc Ouest (R. Jeffries)

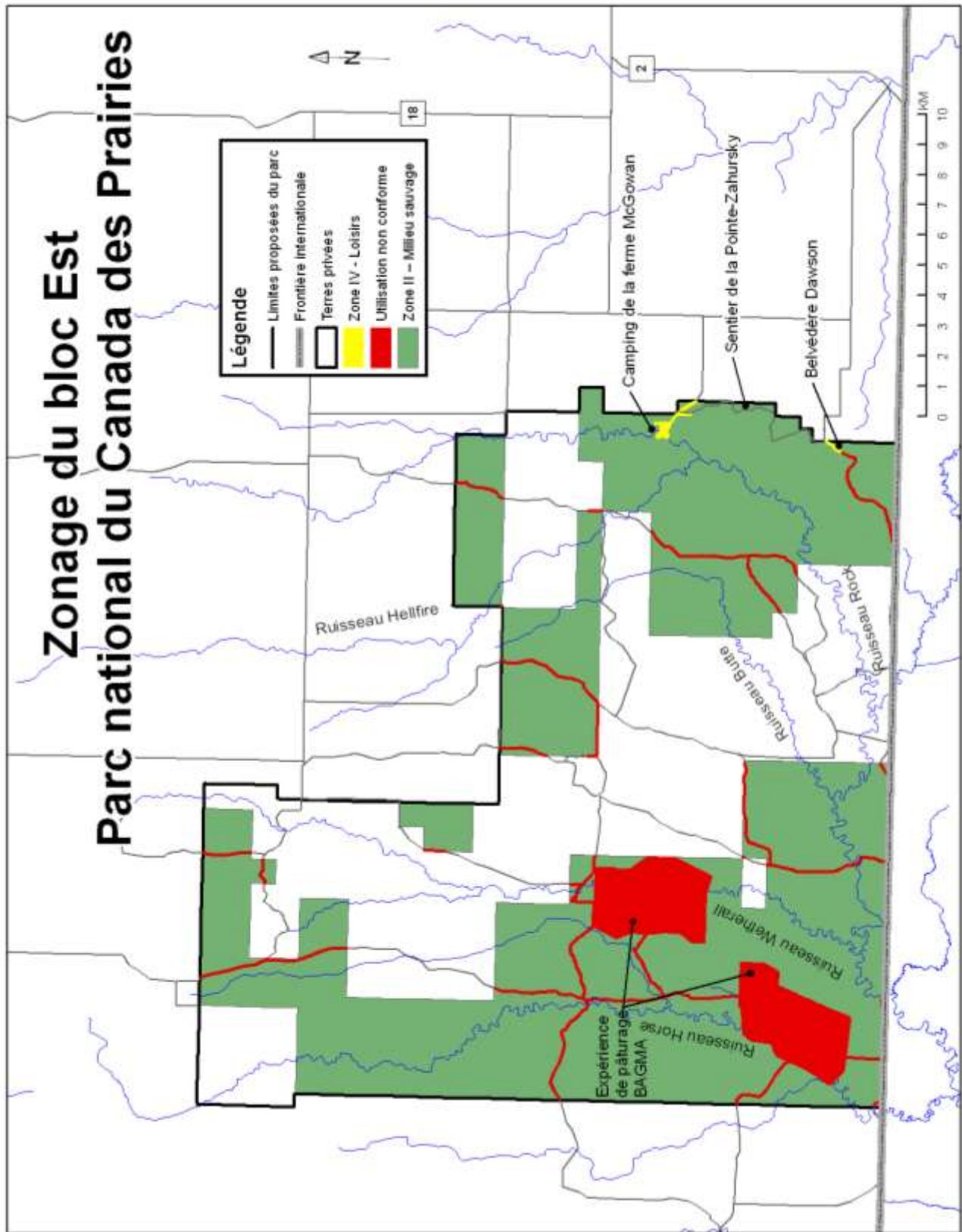


Figure 7. Zonage du bloc Est (R. Jeffries)

Zone II - Milieu sauvage (>98 % du parc)

Les zones II renferment de vastes secteurs qui constituent une bonne représentation d'une région naturelle et qui sont conservés à l'état sauvage. Les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (Parcs Canada, 1994) stipulent que la majeure partie des terres d'un parc national doit être désignée zone II. La perpétuation des écosystèmes avec un minimum d'interférence humaine est la préoccupation principale. Les secteurs désignés zone II offrent aux visiteurs la possibilité de faire directement l'expérience des écosystèmes du parc. Les services et installations rudimentaires dans ces secteurs sont très limités, parfois inexistantes. L'accès en véhicule motorisé y est interdit. Le maintien de l'aspect naturel du paysage, en gardant des panoramas dégagés, est également une préoccupation de premier plan.

En conformité avec la politique de Parcs Canada, la plupart des terres du parc national des Prairies seront désignés zone II - Milieu sauvage. Tous les secteurs du parc auxquels on n'a pas attribué d'autre catégorie de zonage ni de désignation de secteur fragile ou qui comportent une utilisation conditionnelle seront classés zone II.

Zone III - Milieu naturel (<1 % du parc)

Dans les secteurs classés zone III, les visiteurs font l'expérience du patrimoine naturel et culturel du parc dans le cadre d'activités récréatives de plein air qui nécessitent un minimum de services et d'installations rustiques. La catégorie zone III s'applique aux secteurs où l'utilisation par les visiteurs requiert des installations qui dépassent les normes acceptables pour les secteurs de zone II.

Des terrains de camping éloignés et désignés seront classés zone III, s'ils sont aménagés, en raison de l'exigence relative aux installations, qui doivent satisfaire à des normes de base. L'accès en véhicule motorisé sera interdit.

Zone IV - Loisirs de plein air (<1 % du parc)

Les secteurs désignés zone IV offrent un large éventail de possibilités visant à mieux comprendre et à apprécier le patrimoine du parc, et à en profiter pleinement. Les installations et services essentiels sont fournis de façon à avoir un impact minimal sur l'intégrité écologique du parc. L'accès direct par véhicule motorisé est permis.

Les secteurs du parc qui sont classés zone IV sont les suivants :

- l'Écocircuit et la route qui mène à la ferme McGowan : les deux principales routes d'accès public; la deuxième est désignée zone IV, alors que la première ne l'est qu'en principe, car elle relève d'une administration municipale;
- la route d'accès reliant Poverty Ridge à deux des points de vue du belvédère Dawson;
- la route d'accès du chemin McGowan jusqu'au belvédère McGowan ;
- les sites suivants, qui sont des candidats de choix pour l'établissement de terrains de camping rudimentaires et d'installations de camping pour les cavaliers, et les aires de fréquentation diurne : Belza, McGowan, Larson, Syrenne and Gillespie;
- le belvédère Dawson et autres points de vue panoramiques (quand ils seront aménagés);
- les terrains de stationnement au départ des sentiers (quand ils seront aménagés).

L'accès par routes et sentiers à certaines zones IV peut être déclaré non conforme jusqu'à ce que des routes, conformes à la catégorie zone IV, soient construites et incorporées dans l'examen du plan directeur.

Zone V - Services du parc (<1 % du parc)

La désignation zone V s'applique aux agglomérations situées à l'intérieur des parcs nationaux où l'on offre une concentration de services aux visiteurs, d'installations de soutien et d'entreprises commerciales. Les principales fonctions opérationnelles et administratives sont également centralisées afin de réduire au minimum les répercussions sur l'intégrité écologique. Un site de traitement des bisons constitué de hangars, de zones de confinement, de clôtures et d'une zone de chargement occupe un secteur de 6,5 hectares dans le bloc Ouest. Ce site a été instauré en 2005 à l'appui du programme de réintroduction des bisons dans le parc.

Un processus d'établissement d'un plan d'ensemble du site (voir l'objectif 4 de la stratégie *Faire vivre l'expérience de la prairie*) sera enclenché au cours du présent cycle de planification, et il pourrait mener à la mise en avant de changements proposés au zonage en vue du prochain examen du plan directeur, qui doit être soumis à des consultations publiques et à une évaluation environnementale.

8.2. Désignation de sites fragiles

La politique de Parcs Canada prévoit la désignation de sites fragiles sur le plan culturel ou environnemental afin de compléter le système de zonage. Cette désignation s'applique à de petits secteurs qui nécessitent une protection ou une gestion particulière en raison des ressources importantes et fragiles qu'ils renferment. Une telle désignation est possible dans n'importe quelle des cinq zones. Des lignes directrices propres à chaque site fragile permettront de définir des stratégies en matière de fréquentation et de gestion des ressources. Étant donné la fragilité de ces sites et, dans certains cas, la possibilité que leur emplacement change, on ne les indique pas sur les cartes.

Sites écologiquement fragiles

Trois types de ressources dans le parc sont désignés comme représentant des sites écologiquement fragiles.

Les arènes de reproduction du tétras des armoises et les sites de nidification des rapaces sont considérés comme des sites écologiquement fragiles. Cette désignation est justifiée du fait que les sites en question sont vulnérables aux perturbations humaines et que leur emplacement peut changer d'une année à l'autre. Les emplacements précis de ces sites peuvent donc être définis sur une base saisonnière. Des sites écologiquement fragiles pourraient être définis pour d'autres espèces en péril telles que le putois d'Amérique. L'accès des visiteurs peut être interdit selon les saisons et un programme de surveillance intensive sera mis en place.

Afin d'accroître leur niveau de protection, les sites paléontologiques peuvent être considérés comme des sites écologiquement fragiles et gérés conformément au plan de mise en valeur et de protection des ressources paléontologiques du parc.

Sites culturellement fragiles

Les sites culturellement fragiles renferment des caractéristiques qui peuvent être considérées comme sacrées par les peuples autochtones, notamment les roues médicinales et les sépultures, ainsi que des ressources culturelles qui nécessitent des mesures spéciales pour leur protection.

8.3. Utilisations non conformes

Les utilisations non conformes sont des utilisations permises mais qui ne sont pas compatibles avec les normes et les valeurs des parcs nationaux. Cette désignation peut être attribuée lorsque la reconnaissance de circonstances particulières s'impose et que l'on doit autoriser la tenue d'activités exceptionnelles. Les utilisations non conformes portent généralement sur de courtes périodes et sont régies par des conditions qui fixent le laps de temps et les circonstances spéciales qui s'appliquent à cette désignation. Le principal objectif est d'assurer que ces usages ne deviennent pas permanents en précisant qu'il s'agit d'utilisations temporaires et conditionnelles. Les utilisations ci-après sont considérées comme étant non conformes.

Routes et sentiers

L'actuelle disposition en mosaïque des terres du parc et des terres privées exigera des résidents locaux, des gestionnaires du parc et des visiteurs qu'ils utilisent un véhicule pour accéder à un grand nombre d'endroits du parc dans un avenir prévisible. Ainsi, les sentiers et routes qui sont actuellement nécessaires et utilisés pour l'accès des résidents et des visiteurs ou pour la gestion du parc ont la désignation utilisations non conformes (à l'exception du sentier des Deux-Arbres, de l'Écocircuit et des sentiers conduisant à la ferme McGowan et au belvédère Dawson-Poverty Ridge, qui sont désignés zone IV - Loisirs de plein air). Cette désignation sera enlevée quand les terres du parc seront regroupées et qu'il ne sera plus nécessaire d'avoir un accès local dans ce secteur précis ou quand il y aura suffisamment d'autres accès routiers.

Le personnel du parc, les chercheurs et les propriétaires des terres environnantes empruntent un réseau de chemins nivelés dans la partie ouest du bloc Est, à l'intérieur de la zone de gestion du pâturage et de la biodiversité. Huit traverses de ruisseau faisant partie de ce réseau de sentiers ont été désignées comme nécessitant une restauration afin d'améliorer l'intégrité écologique et de donner accès aux chercheurs et aux responsables de la gestion du parc. Ces sentiers existaient déjà avant l'acquisition des terres par Parcs Canada. Avant le début du programme de la zone de gestion du pâturage et de la biodiversité, ils étaient très peu fréquentés par le personnel et les voisins du parc national des Prairies. Depuis, leur utilisation par le personnel de recherche à bord de VTT s'est accrue considérablement tout au long de la saison de croissance. Les sentiers et les traverses de ruisseau seront entretenus ou améliorés afin de réduire au minimum leur détérioration et leur incidence sur l'environnement.

Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité et aire d'attente des bisons

La Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité, traitée dans la section 6.3, se trouve à l'extrémité sud-ouest du bloc Est. Les deux vastes secteurs (d'environ 1 700 hectares) ayant l'appellation « utilisation non conforme » sont les pâturages clôturés avec des canalisations d'eau et des mangeoires. Une stratégie de démantèlement sera élaborée d'ici 2013 pour la Zone de gestion du pâturage et de la biodiversité.

Une aire d'attente des bisons d'environ 10 hectares se trouve à proximité du site de traitement des bisons. Une aire d'attente permanente sera requise pour le site de traitement, mais son emplacement et sa taille restent à être déterminés.

Droit d'occupation

À mesure que des terres sont acquises pour le parc, Parcs Canada peut accorder une cession-bail au vendeur de la terre afin de réduire au minimum les répercussions pour l'éleveur durant la période de transition. Des droits d'occupation sont aussi accordés pour exploiter des terres cultivées afin de limiter la prolifération des mauvaises herbes jusqu'à ce que les terres puissent être restaurées. Il y a 522 hectares de terres cultivées dans le cadre de baux fonciers. Ces secteurs feront l'objet d'une restauration active vers la prairie mixte indigène à mesure que l'on disposera des semences et des ressources nécessaires. Entre-temps, la culture est un moyen efficace à court terme de lutter contre les plantes exotiques jusqu'à ce qu'on puisse y rétablir des espèces indigènes. D'ici 2014, les baux à ferme seront progressivement éliminés à mesure que les terres cultivées seront restaurées. D'ici là, les baux fonciers sont considérés comme des utilisations non conformes. Le droit est négocié pour une période maximale de cinq ans.

8.4 Broutage par des animaux domestiques

De 1984 à 2002, on a mis fin au broutage des animaux domestiques dans les grands pâturages libres acquis par Parcs Canada. Toutefois, dans le plan directeur de 2002, il a été décidé de rétablir ce type de broutage sur certaines terres du parc comme moyen de contrôler les espèces végétales envahissantes. Le plan directeur de 2002 a mis de l'avant un rôle pour le broutage dans le parc national des Prairies. Ainsi, le bison est l'espèce indigène à privilégier pour assurer le broutage dans le parc. Cependant, puisque les terres du parc ne forment pas un ensemble continu, le plan directeur prescrit l'utilisation de bovins domestiques pour les besoins du broutage là où l'utilisation du bison n'est pas pratique. Le plan directeur de 2002 attribue également au broutage une éventuelle utilité dans la lutte contre les espèces végétales qui ne sont pas indigènes au parc.

Une disposition supplémentaire, soit le paragraphe 4(1.1), a été ajoutée au *Règlement sur les animaux domestiques dans les parcs nationaux du Canada* afin de donner au directeur du parc national des Prairies le pouvoir de délivrer un permis autorisant le broutage par des animaux domestiques dans le but d'atteindre les objectifs du parc en matière d'intégrité écologique.

8.5 Réserves intégrales

Il est possible de désigner des terres d'un parc national réserves intégrales, en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux*. Il est peu réaliste de penser à une telle désignation des terres dans le parc national des Prairies pendant la période d'acquisition des terres. La pertinence d'une telle désignation dans le parc sera examinée lorsque le plan sera révisé dans cinq ans.

9. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION DU PARC

Les limites du parc national des Prairies continuent de s'étendre à mesure de l'acquisition de nouvelles terres à l'intérieur des limites provisoires établies dans l'entente de création du parc de 1988. Par conséquent, la planification, la gestion et l'exploitation du parc national des Prairies en matière de protection du patrimoine, d'éducation du public et d'expérience aux visiteurs, de même que les activités du parc et les accès au parc, peuvent évoluer et changer à mesure de l'acquisition de nouvelles terres et des nouvelles possibilités ou nouveaux défis qu'elles apportent.

Administration d'une mosaïque de terres et des deux blocs du parc

Le processus d'acquisition des terres au moyen de transactions de gré à gré a donné lieu à une mosaïque composée de terres privées, de terres du parc et de pâturages communautaires à l'intérieur des limites proposées du parc. Cette situation peut créer des problèmes d'accès pour l'administration du parc, les visiteurs, les chasseurs et les propriétaires fonciers, et créer aussi des utilisations non conformes.

Les enjeux relatifs à l'accès du public à des terres privées entre les diverses parcelles du parc, à l'entretien des clôtures et des barrières de même qu'au respect de la propriété privée sont un aspect prioritaire de l'administration et de l'exploitation du parc. Le processus d'acquisition se poursuivant, le paysage continuera, dans un avenir prévisible, de se présenter sous forme d'une mosaïque.

À plus grande échelle, la mosaïque des terres acquises crée autant de possibilités que de défis pour ce qui est d'harmoniser les pratiques de gestion entre les divers propriétaires fonciers. Un certain nombre de programmes de coopération et de collaboration en cours d'élaboration viendront compléter les objectifs du parc national des Prairies en matière d'intégrité écologique, notamment le plan d'action pour la conservation de la prairie, le projet de zone de lutte contre les mauvaises herbes et d'autres initiatives décrites dans la stratégie principale Partenariats de conservation des prairies.

En plus des difficultés que représente la gestion d'une mosaïque de terres, le bloc Est est géré à partir des bureaux administratifs du parc à Val Marie, malgré l'aménagement d'une base opérationnelle limitée à Poverty Ridge. En raison de la distance entre les deux blocs, il y a eu peu de possibilités d'accroître les activités requises de gestion et de protection des ressources et les services aux visiteurs dans le bloc Est. L'examen d'options en vue d'établir en permanence dans le bloc Est une base opérationnelle saisonnière pouvant soutenir convenablement la réalisation du mandat intégré de Parcs Canada dans ce bloc est un objectif à long terme pour le parc national des Prairies.

Objectif et mesures

- Acquérir de nouvelles terres et les intégrer efficacement dans le parc national des Prairies.

À long terme (plus de cinq ans), cet objectif sera atteint lorsque l'acquisition et la consolidation des terres du parc seront terminées selon les modalités de l'entente de création du parc; qu'un plan d'ensemble du site sera mis en œuvre pour faciliter les expériences des visiteurs; qu'il y aura un plan d'ensemble pour les chemins et les routes; qu'une base opérationnelle sera mise en service dans le bloc Est.

Administration et exploitation du parc : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).	
Objectif : <i>Acquérir de nouvelles terres et les intégrer efficacement dans le parc national des Prairies.</i>	
Cible : ▪ Aucune	
Activités	Mesures
Acquisition de terres	1.1. Poursuivre l'acquisition de terres pour le parc au moyen de transactions de gré à gré. 1.2. Définir les nouvelles terres en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> à mesure qu'elles sont acquises et les gérer en conséquence.
Inventaire et analyse des nouvelles terres	1.3. Faire l'inventaire des ressources biophysiques, culturelles et paléontologiques, des espèces en péril et des possibilités de restauration des nouvelles terres du parc, puis en établir le profil historique en matière d'élevage et de homesteading, et ce, dans les cinq ans suivant leur acquisition, moyennant la disponibilité de fonds. 1.4. Évaluer les expériences pouvant être offertes aux visiteurs sur les nouvelles terres en vue de la prochaine révision du plan directeur. 1.5. Mener des tests pour déceler la présence de contamination sur les nouvelles terres et remédier au problème de contamination, au besoin.
Utilisation provisoire des nouvelles terres	1.6. Élaborer et mettre en œuvre des plans préliminaires en matière d'accès et d'utilisation des nouvelles terres.

9.1 Gérance environnementale

La gérance environnementale réduit l'incidence de nos activités quotidiennes sur le milieu environnant. Le concept de gérance couvre divers aspects, allant de la qualité de l'eau et la consommation d'énergie à l'utilisation de produits chimiques et aux sites contaminés. Il comporte par ailleurs toute une gamme d'activités, du recyclage à la remise en état de paysages perturbés, en passant par la réduction de la consommation des ressources. Bien que le parc national des Prairies soit chargé de donner l'exemple en matière de gérance environnementale, les mesures ne sont efficaces que si elles sont appuyées par ses intervenants, partenaires et visiteurs.

La présente section du plan précise les mesures à prendre au parc national des Prairies afin de respecter ou d'excéder les normes environnementales prévues dans les lois et règlements, et d'adopter les meilleures pratiques environnementales en vigueur.

Un programme d'utilisation du cheval dans le parc

En conformité avec l'histoire et la culture de l'utilisation du cheval dans le sud-ouest de la Saskatchewan, le parc national des Prairies entend employer des chevaux pour réaliser certaines opérations dans les cas où cela sera approprié. Le manque de routes et la cicatrization du terrain causée par l'équipement ou les véhicules motorisés ont mené à l'interdiction ou à une utilisation minimale de ces moyens mécaniques. Certaines tâches peuvent être faites à pied et d'autres à cheval. Le recours aux chevaux pour les déplacements du personnel permettra non seulement de réduire l'utilisation des véhicules motorisés mais aussi de respecter l'authenticité et le milieu environnant du parc au profit des visiteurs.

Un programme d'utilisation du cheval peut être intégré dans diverses fonctions du parc. Le parc national des Prairies mettra à profit l'expertise équestre de certains membres du personnel pour montrer aux autres employés comment se servir des chevaux.

Objectifs et mesures

La gérance environnementale vise deux objectifs :

- faire montre de pratiques écologiques dans le cadre des activités, services et produits offerts par le parc national des Prairies;
- partager la responsabilité de la gérance environnementale avec les visiteurs du parc.

À long terme (plus de cinq ans), ces objectifs seront atteints lorsque la gérance environnementale fera partie intégrante de la façon dont le parc est exploité et visité.

Gérance environnementale : objectifs, cibles et mesures pour la durée du plan (5 ans).	
Objectif 1 : <i>Faire montre de pratiques écologiques dans le cadre des activités, services et produits offerts par le parc national des Prairies.</i>	
Cible : ▪ Aucune	
Activités	Mesures
Zones riveraines	1.1. Surveiller l'incidence possible des bisons, des bovins domestiques et des traverses pour véhicule sur les ruisseaux et prendre les mesures correctives qui s'imposent, au besoin.
Lutte antiparasitaire	1.2. Adopter des pratiques de lutte antiparasitaire intégrée afin de réduire le recours aux pesticides et aux herbicides pour éradiquer les espèces envahissantes.
Transport	1.3. Mettre en œuvre un programme et une infrastructure visant l'utilisation du cheval dans le cadre de l'exploitation du parc. Un tel programme prévoit des activités liées à la conservation des ressources, des services aux visiteurs et la gestion des biens.
	1.4. Mettre en œuvre la stratégie de prévention du parc visant la gestion des véhicules hors route, notamment surveiller les répercussions possibles sur les traverses de ruisseaux de l'utilisation de véhicules pour l'exploitation du parc.

Économies de carburant et combustibles de remplacement	<p>1.5. Effectuer une vérification de la consommation d'énergie et adapter l'exploitation du parc en fonction des résultats obtenus.</p> <p>1.6. Faire appel à des technologies écoénergétiques et rentables au moment de construire ou de rénover les installations et d'acquérir ou de réparer les équipements.</p>
<p>Objectif 2 : Partager la responsabilité de la gérance environnementale avec les visiteurs du parc.</p> <p>Cible : ▪ Aucune</p>	
Activités	Mesures
Installations et services	<p>2.1. Mettre en œuvre des programmes de recyclage et de collecte des ordures dans les terrains de camping et les aires de fréquentation diurne.</p> <p>2.2. Aménager des sites d'entreposage du fumier dans les terrains de camping et les aires de repos pour cavaliers.</p> <p>2.3. Veiller à ce que l'eau potable respecte ou excède les normes provinciales et nationales en matière de santé publique.</p>
Communications	<p>2.4. Prêcher par l'exemple. Informer les visiteurs du parc des principes de gérance environnementale et des initiatives mises en place dans le parc à cet égard (par exemple, afficher sur le site Web des renseignements sur les programmes de gérance exécutés dans le parc).</p>

10. SUIVI DES PROGRÈS : SURVEILLER L'ÉTAT DU PARC ET EN FAIRE RAPPORT

Tous les cinq ans, Parcs Canada fait une évaluation de chaque parc national et en fait rapport dans le document intitulé Rapport sur l'état du parc. Le premier Rapport sur l'état du parc pour le parc national des Prairies a été complété en 2007 (parc national du Canada des Prairies, 2008). Ce rapport fait partie intégrante du processus de gestion de Parcs Canada parce qu'il donne une compréhension mesurée de l'état actuel du parc et des tendances en ce qui concerne l'intégrité écologique, la protection des ressources patrimoniales, l'éducation du public, les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs et le rapprochement avec l'endroit. Il permet en outre de rendre compte de la mise en œuvre et de l'efficacité du plan directeur du parc et de cerner les enjeux et les défis dont il faut tenir compte lors de la révision de ce plan tous les cinq ans. Le Rapport sur l'état du parc a par ailleurs servi à la rédaction du Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées, qui rend compte de l'état de l'ensemble des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada. Ce rapport est présenté au Parlement et à la population canadienne tous les deux ans.

L'information contenue dans le Rapport sur l'état du parc constitue la description la plus fidèle de l'état actuel et des tendances de divers aspects et des diverses activités du parc. L'information provient principalement de la surveillance et des recherches effectuées par Parcs Canada, des organismes partenaires et des universités. Même s'il y a au parc un programme de recherche et de surveillance très actif dans le domaine des sciences naturelles, culturelles et sociales, cette banque de données est assez limitée en raison de la courte période de temps durant laquelle la surveillance a été faite. Par conséquent, il se peut que plusieurs mesures ne disposent pas d'assez de données pour déterminer la condition ou les tendances. Afin d'améliorer la capacité

de rendre compte de l'état du parc, un cadre de surveillance détaillé du parc a été élaboré en 2008 et sera mis en œuvre à temps pour faciliter la rédaction du prochain rapport prévu en 2012. Le plan directeur propose des activités supplémentaires de surveillance et d'évaluation, en particulier de la participation des visiteurs et du public.



Camping dans un endroit isolé du parc national des Prairies (S. Thomson)

11. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR

Le présent plan directeur donne aux gestionnaires de Parcs Canada responsables du parc national des Prairies une orientation stratégique à long terme et des mesures à prendre à court terme. Il offre un cadre favorisant une planification détaillée et des prises de décisions éclairées. Il constitue une référence stratégique pour prévoir les dépenses en immobilisations ainsi que la gestion et les activités futures.

La mise en œuvre du plan directeur relève du directeur de l'unité de gestion du Sud de la Saskatchewan. Elle se fera dans le cadre du plan d'activités de cette unité. Le plan d'activités détermine à quelles mesures prévues dans le plan directeur il faudra s'attaquer au cours des cinq prochaines années. Tout changement survenu dans les prévisions échelonnées sur cinq ans est décelé lors de la révision annuelle du plan directeur, lequel est alors mis à jour. La mise en œuvre des stratégies et des mesures peut être réévaluée à la lumière de nouvelles circonstances ou de nouveaux faits, ou encore suivant l'évolution des priorités établies et des décisions prises à l'échelle nationale.

L'avancement de la mise en œuvre du plan directeur sera communiqué dans le cadre des rapports annuels et du Rapport sur l'état du parc national des Prairies. En outre, le plan directeur est soumis à une révision périodique (au moins tous les cinq ans), à la suite de laquelle il peut être modifié pour tenir compte de l'évolution de la situation. Toute modification importante qu'on se propose d'apporter au plan directeur doit faire l'objet d'une consultation publique.



Bisons réintroduits dans le parc national des Prairies (A. Anctil)

12. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Conformément à *La directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2004), on a effectué une évaluation environnementale stratégique du Plan directeur du parc national du Canada des Prairies. Le processus d'évaluation a été mené dans le cadre du processus de planification de gestion, de façon à pouvoir cerner les incidences positives et négatives possibles du Plan directeur dès le départ et d'y intégrer les mesures d'atténuation et les améliorations qui s'imposent. Certaines des initiatives décrites dans le Plan directeur ne sont encore que des concepts et nécessiteront une évaluation plus poussée aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* lorsque les propositions de projets auront été élaborées. Une fois l'évaluation environnementale de chacun des projets proposés effectuée, les mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi nécessaires seront établies. On a évalué chacune des mesures prévues dans le Plan directeur afin de déterminer si elles étaient susceptibles d'avoir des effets néfastes pour l'environnement. Beaucoup d'entre elles ne devraient pas en avoir. D'autres pourraient même avoir une incidence environnementale positive, car elles permettraient de mieux connaître les écosystèmes et les façons de les restaurer et de les surveiller, de même que d'amener les Canadiens à tisser des liens plus étroits avec le parc et à soutenir davantage son aménagement.

Les sections suivantes résument les mesures qui pourraient entraîner des effets cumulatifs néfastes pour les ressources culturelles, les ressources paléontologiques, les écosystèmes aquatiques, la végétation et le sol ainsi que la faune. Pour chacun des éléments, il y a un résumé des mesures relevées dans le plan qui pourraient avoir une incidence sur l'élément, des mesures d'atténuation que suggère le plan pour limiter ou enrayer les effets néfastes et de toute autre mesure qui doit être adoptée en vue d'atténuer les effets. Puisqu'aucun effet cumulatif sur la qualité de l'air n'est prévu, les mesures d'atténuation seront abordées dans l'évaluation environnementale des projets individuels plutôt que dans le présent document. Deux plans stratégiques pourraient avoir un impact sur de multiples éléments, à savoir un plan de réseau de sentiers exhaustif à l'échelle du parc et un plan d'ensemble du site destiné à faciliter les expériences des visiteurs. Afin de s'assurer que les effets cumulatifs seront pris en considération et planifiés, une évaluation environnementale stratégique mettant l'accent sur les résultats précisés dans les sections qui suivent sera intégrée dans chacun de ces plans.

Ressources culturelles et paléontologiques

La fréquentation accrue du parc, les nouvelles installations et les activités de restauration pourraient avoir des effets cumulatifs sur les ressources culturelles et paléontologiques. La stratégie de gestion des ressources culturelles et un plan de protection et de mise en valeur des ressources paléontologiques du parc national des Prairies doivent permettre de cibler les sites fragiles à mettre hors de portée des visiteurs et des installations. Ces renseignements devraient ensuite être intégrés aux évaluations environnementales stratégiques. Compte tenu du grand nombre de ressources culturelles dans le parc, les évaluations environnementales des installations au niveau d'un projet devraient être amorcées à l'étape de la conception afin de s'assurer que de l'information *propre au site* puisse être amassée et prise en considération dans l'emplacement et la conception des installations.

Systèmes aquatiques

Il est surtout probable de constater des effets cumulatifs sur les systèmes aquatiques à cause des passages (pour véhicules, espèces sauvages et bétail) et des dommages aux zones riveraines. Les traversées de rivières par des bisons sont une perturbation naturelle, mais la fréquence de ces traversées ne peut pas être naturelle, étant donné que les bisons et le bétail se trouvent dans des espaces clôturés. Les résultats écologiques souhaités devraient être déterminés le plus tôt possible, de façon à ce que la surveillance des traversées indiquée dans le plan puisse être axée sur l'obtention de ces résultats. En outre, ces objectifs devraient être utilisés pour évaluer les implications des traverses de ruisseau dans les évaluations environnementales stratégiques.

Végétation et sol

Le Plan directeur cerne un certain nombre d'activités pouvant causer des effets cumulatifs négatifs pour la végétation et le sol, notamment : les activités qui induisent la prolifération des espèces envahissantes, les activités des visiteurs, le nombre accru d'installations, les feux et le broutage. À l'échelle régionale, la superficie occupée par la prairie mixte diminue. Les efforts stratégiques déployés en vue d'atténuer les effets cumulatifs sur la végétation incluent : la restauration du feu conformément au plan de gestion des feux (qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique), le contrôle dirigé de l'agropyre à crête, la priorisation du contrôle de l'agropyre à crête, la restauration de certaines zones riveraines, la restauration du pâturage et la restauration des champs cultivés. Le plan directeur indique les résultats écologiques souhaités pour chacune de ces activités. Un plan de restauration écologique et de gestion active intégré pour la partie ouest du bloc Ouest facilitera une bonne prise en compte des interactions entre les différents efforts de restauration dans ce secteur. Afin de minimiser de nouvelles régressions de la prairie indigène, les nouvelles installations ne devraient pas être établies dans la prairie indigène dans la mesure du possible. Cet objectif devrait être pris en considération dans le cadre des évaluations environnementales stratégiques.

Faune

Le Plan directeur cerne également un certain nombre d'activités pouvant causer des effets cumulatifs négatifs pour la faune, notamment : la fréquentation accrue du parc, un nombre accru d'installations et les modifications apportées à l'habitat à la suite des changements subis par la végétation, tel que discuté plus haut. Le parc abrite un certain nombre d'espèces en péril dont les populations soulèvent des inquiétudes à l'échelle régionale. Bon nombre des changements subis par la végétation (restauration, broutage, feu) sont positifs parce qu'ils offriront un meilleur habitat à certaines espèces sauvages. De nombreux effets cumulatifs sur le bison et les espèces en péril sont abordés dans les plans ou stratégies propres à chaque espèce et les évaluations environnementales stratégiques qui s'y rattachent et qui ne sont pas examinées plus en détail dans le présent document.

La planification liée à une augmentation du nombre de visiteurs et l'aménagement d'installations pour les visiteurs doivent inclure une analyse des effets cumulatifs potentiels sur la faune afin de prévenir d'importants effets cumulatifs. Pour s'assurer que les effets cumulatifs sur la faune seront pris en compte et planifiés, une évaluation environnementale stratégique sera intégrée au plan de réseau de sentiers exhaustif à l'échelle du parc et au plan d'ensemble du site destiné à faciliter les expériences des visiteurs. Les évaluations environnementales stratégiques indiqueront comment atténuer les effets des activités et des aménagements associés au plan de réseau de sentiers, des installations et de la présence des visiteurs en rapport avec les résultats écologiques suivants, importants pour la faune :

- les zones d'habitat essentielles pour la faune demeurent intactes;
- la connectivité entre les zones d'habitat importantes est maintenue;
- les activités ou la présence des humains n'entraînent pas un déplacement de la faune à des stades critiques du cycle de vie;
- il n'y a pas de réduction de l'habitat naturel total disponible pour les espèces en péril.

L'évaluation environnementale de chaque projet d'installation doit être entreprise dès l'étape de la conception afin de s'assurer que les valeurs fauniques *locales* sont prises en considération dans le choix de l'emplacement et la conception des installations. Les évaluations environnementales des projets doivent aussi indiquer comment ils obtiennent les résultats écologiques susmentionnés ainsi que tout effet cumulatif sur la faune défini dans l'évaluation environnementale stratégique du plan de réseau de sentiers.

Suivi et participation du public

Le Plan directeur décrit les nombreux programmes de surveillance qui seront instaurés dans le cadre de sa mise en œuvre afin de fournir des renseignements utiles aux décideurs (par exemple la mesure 4.7, La restauration des prairies – The Prairie Persists). Les programmes de surveillance offriront aussi un suivi des effets cumulatifs potentiels susmentionnés. Les programmes de surveillance sont censés permettre de relever rapidement l'apparition des effets négatifs potentiels afin que des mesures de gestion adaptative puissent être déterminées et mises en œuvre avant que ces effets empêchent d'atteindre les objectifs désirés.

À plusieurs reprises au cours de 2008 et 2009, des propositions de plan directeur ont fait l'objet de discussions avec le Comité consultatif du parc national des Prairies, puis ont été présentées aux journées portes ouvertes dans les collectivités et soumises à l'examen des intervenants et du public par divers moyens, notamment des renseignements offerts au centre d'accueil du parc à Val Marie, les envois postaux, le site Web du parc national du Canada des Prairies de Parcs Canada, etc. Le plan directeur a été complété en tenant compte des résultats de ces consultations.

Conclusion

Grâce aux interventions prévues dans le Plan directeur et aux mesures d'atténuation appropriées découlant de l'évaluation environnementale de chaque projet, les effets cumulatifs néfastes ne devraient pas être importants.

13. REMERCIEMENTS

Équipe principale de la planification du parc national des Prairies - Ervin Carlier, Shelly Duquette Larson, Pat Fargey, Michael Fitzsimmons, Irene Legatt, Kevin Lunn, Katherine Patterson, Cheryl Penny, Elaine Rohatensky, Colin Schmidt, Karin Smith-Fargey, Adrian Sturch

Membres du Comité consultation du parc – Miles Anderson, Branimir Gjetvaj, Mike Klein, Catherine Macaulay, Sue McAdam, Mike Sherven, Warren Spagrud, Maureen Reed, Carol Low, Judy Fitzpatrick, David Ogle et Dale Mosquito

Personnel du parc national des Prairies et du Centre de services de l'Ouest et du Nord de Parcs Canada

Nous remercions particulièrement Thelma Poirier de nous avoir fait profiter de ses compétences et de son enthousiasme lors de la rédaction de l'énoncé de vision du parc.

14. RÉFÉRENCES CITÉES

Conseil canadien des parcs

2008 Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada.

Parc national du Canada des Prairies

1995 *Grasslands National Park Facilities Appearance Guidelines* (directives touchant à l'aspect des installations du parc national des Prairies)

2007 Examen de la mise en œuvre du plan directeur de 2003 du parc national du Canada des Prairies. Rapport du comité d'examen externe.

2008 *Rapport sur l'état du parc national du Canada des Prairies 2007*

2008 Charte du projet expérimental de gestion du pâturage et de la biodiversité

Parcs Canada

1994 *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*

2002 Plan directeur du parc national du Canada des Prairies (présenté en 2003)

2004 Plan du réseau des parcs nationaux, Parcs Canada (3^e édition).

2007 Grasslands National Park Visitor Experience Assessment (évaluation de l'expérience vécue par les visiteurs du parc national des Prairies)

2008 Bulletin de gestion 2.6.10 – Évaluation des activités récréatives et des événements spéciaux, Parcs Canada

2008 Parcs Canada : Guide de planification de la gestion.

2008 Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada, 2008-2009 à 2012-2013.

15. GLOSSAIRE

Approche de gestion par zone : Définition des objectifs et des mesures intégrées à prendre pour assurer la protection des ressources, offrir des possibilités d'expérience aux visiteurs et éduquer le public au fil du temps dans une zone distincte du lieu patrimonial protégé. Une zone peut être délimitée en fonction de la complexité des enjeux, de la taille du lieu patrimonial, du regroupement logique des ressources, de l'attachement particulier des habitants ou des visiteurs au secteur ou simplement par le fait qu'elle se prête bien à une approche de gestion distincte.

Cibles : Buts ou objectifs, fixés par les gestionnaires, à atteindre dans un délai imparti. Une cible s'accompagne d'un objectif et permet de mesurer les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif et d'en faire rapport.

Éducation du public : Mesures prises pour joindre les Canadiens à la maison, aux loisirs, à l'école et dans leur collectivité. Ces mesures sont des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes conçues pour accroître la compréhension et l'appréciation du patrimoine naturel et historique des lieux de Parcs Canada, ainsi que pour encourager les gens et les collectivités à soutenir la protection et la mise en valeur de ce patrimoine et à y prendre part.

Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles : Document stratégique qui énumère les ressources culturelles d'un lieu patrimonial situé à l'extérieur d'un lieu historique national et géré par l'Agence Parcs Canada, ainsi que la valeur attribuée à ces ressources. Cet énoncé établit également des objectifs visant à protéger les ressources culturelles, à reconnaître leur importance et à les mettre en valeur.

Espèces en péril : Espèces disparues du Canada, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes. Une espèce « disparue du Canada » est une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs à l'état sauvage. Une espèce « en voie de disparition » est une espèce sauvage qui, de façon imminente, risque de disparaître du pays ou de la planète. Une espèce « menacée » est une espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître. Une espèce « préoccupante » est une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Expérience du visiteur : Somme des interactions personnelles d'un visiteur avec les lieux patrimoniaux et/ou les gens, une interaction qui éveille ses sens, touche ses émotions, stimule son esprit et suscite un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux.

Gestion adaptative : Approche de la gestion de l'intégrité écologique fondée sur le bon sens qui valorise l'apprentissage par la pratique et permet à la fois d'atteindre les objectifs de gestion et d'acquérir des connaissances utiles et fiables. Elle nécessite l'élaboration d'une hypothèse (théorie) et la mise en place d'une surveillance et d'un examen périodique puis, le cas échéant, la modification des mesures de gestion.

Gestion des ressources culturelles : Gestion de toutes les activités qui concernent les ressources culturelles administrées par Parcs Canada, peu importe qu'elles visent à conserver les ressources culturelles ou à favoriser la compréhension et l'appréciation du public à leur endroit et leur utilisation appropriée.

Intégrité écologique : État d'un parc national jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. Les parcs nationaux sont gérés de façon à protéger leur intégrité écologique, ce qui permet de veiller à ce que l'ensemble des végétaux et des espèces animales indigènes au secteur puissent continuer à vivre dans leur habitat naturel et leur aire de répartition naturelle, sans que leur survie à long terme ne soit menacée.

Mesures : Actions établies dans le plan directeur afin de veiller à ce que ce dernier permette d'atteindre les cibles fixées ou de s'en approcher, d'aborder les questions soulevées et, finalement, de contribuer à la concrétisation de la vision. La liste des mesures liées à un objectif n'est pas complète, mais indique où les efforts seront dirigés pendant les cinq années de la mise en œuvre du plan. Les mesures sont les actions que Parcs Canada peut contrôler et entreprendre pour influencer sur l'atteinte d'un objectif.

Milieu riverain : Zone de terre directement attenante aux ruisseaux et aux rivières. Le terme « riverain » décrit également les végétaux et les animaux associés à cette zone.

Objectifs : Énoncés qui décrivent la situation recherchée au moyen de la gestion et qui servent de critères pour adopter les politiques et prendre les mesures qui s'imposent. Des objectifs clairement énoncés sont au cœur d'un plan de gestion efficace.

Planification intégrée : Solutions liées à tous les aspects du mandat de Parcs Canada qui sont appliquées simultanément et débouchent sur l'amélioration de ces aspects de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement. Par « intégration », on entend l'examen holistique des enjeux. Ainsi, la planification de l'expérience à offrir aux visiteurs et de l'éducation à donner du public comprend également la planification des mesures à prendre pour protéger les lieux; à l'inverse, la prise de décisions concernant les moyens de protection à instaurer doit également tenir compte des mesures à prendre pour offrir une expérience aux visiteurs et éduquer le public.

Prairie mixte : Prairie de l'Amérique du Nord qui comporte des herbes hautes et des herbes basses, ainsi que les plantes herbacées non graminoides qui s'y rapportent, et qui se situe dans le Sud des provinces des Prairies, dans l'Ouest des deux Dakotas, dans la région Nord-Est du Wyoming et dans l'Est du Montana.

Rapprochement avec l'endroit : Reflète la pertinence et l'importance des lieux patrimoniaux protégés pour les Canadiens. Le concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que les Canadiens et les visiteurs ressentent envers nos lieux patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada s'emploie à nourrir ce sentiment d'attachement au moyen de possibilités intéressantes de découverte et d'apprentissage sur place et par la diffusion externe. L'établissement, le respect et la compréhension de la relation entre les lieux patrimoniaux et les Canadiens (peuples autochtones, visiteurs, partenaires et intervenants) contribuent à promouvoir un sentiment partagé de responsabilité envers les lieux patrimoniaux et font participer les cœurs et les esprits à leur protection et à leur mise en valeur, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Ressource culturelle : Œuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue. Dans un parc, les ressources culturelles se distinguent des autres ressources par la valeur historique qu'on leur attribue. Cette valeur découle du lien pouvant être établi entre la ressource et un ou plusieurs aspects de l'histoire humaine. Parcs Canada applique le terme à un large éventail de ressources placées sous sa garde, notamment des paysages culturels et leurs caractéristiques, des sites archéologiques, des bâtiments, des ouvrages de génie civil, des artefacts et les dossiers qui s'y rapportent.

Restauration (écologique) : Processus aidant au rétablissement d'un écosystème qui a été dégradé, endommagé ou détruit. La restauration enclenche ou accélère le rétablissement d'un écosystème en ce qui concerne sa fonction (processus), son intégrité (composition des espèces et structure communautaire) et sa durabilité (résistance aux perturbations et résilience) (Conseil canadien des parcs, 2008 : 8, 15).

Stratégies principales : Cibles indiquant où et comment concentrer les correctifs et les efforts pour concrétiser la vision. Les stratégies principales précisent les enjeux, les possibilités, les objectifs et une approche stratégique globale pour concrétiser la vision. En ce sens, la stratégie principale canalise les trois volets du mandat de Parcs Canada, ainsi que l'énergie et les ressources du parc, dans le but d'atteindre avec succès un ou plusieurs objectifs liés à un même thème qui sont essentiels à la concrétisation de la vision du parc.

Visiteur : Personne qui fréquente le parc (y compris le centre d'accueil) à des fins récréatives, éducatives ou culturelles.

16. ANNEXES

Annexe A. Stratégies et plans tactiques servant à mettre en œuvre le plan directeur du parc

- Diverses stratégies de rétablissement d'espèces en péril (liste : chevêche des terriers, pipit de Sprague, tétras des armoises, renard véloce, mormon) et le plan de gestion du chien de prairie à queue noire
- Plan de réintroduction du bison des plaines
- Plan de gestion du feu
- Plan de gestion du broutage
- Cadre de surveillance de l'intégrité écologique
- Charte du projet expérimental de gestion du pâturage et de la biodiversité
- Plan de sécurité publique
- Plan maître d'interprétation
- Plan de travail maître sur la mise en valeur du patrimoine et les services aux visiteurs
- Plan de protection et de mise en valeur des ressources paléontologiques
- Stratégie de prévention du parc national des Prairies pour la gestion des véhicules hors route
- Directives touchant à l'aspect des installations du parc national des Prairies

Plans à mettre en branle et à concevoir au cours du présent cycle de planification

- Approche de réflexion axée sur les systèmes pour une vision du parc dans 20 ans
- Approche pour la marque et le marketing du parc national des Prairies
- Plan d'ensemble du site visant à faciliter les expériences des visiteurs
- Plan d'ensemble du site pour les chemins, les sentiers et les routes
- Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles
- Stratégie de gestion des ressources culturelles
- Plan de restauration écologique intégré pour la partie ouest du bloc Ouest

Annexe B. Installations et services dans les blocs Ouest et Est du parc national des Prairies

Possibilités offertes aux visiteurs	Bloc Ouest	Bloc Est
Paysages uniques et ressources dignes d'intérêt	<p>La vallée de la rivière Frenchman est la principale formation du bloc Ouest avec ses canaux d'eau de fonte glacière, ses plateaux et ses coulées, ainsi que la dominante butte 70-Mile qui offre une vue impressionnante.</p> <p>Bisons, colonies de chiens de prairie à queue noire, gîte d'hivernage du crotale, sites et histoire de l'époque</p>	<p>Le bloc Est présente les badlands et l'histoire géologique et paléontologique que renferme les couches exposées et érodées.</p> <p>Caractéristiques des fossiles et des badlands, sites et histoire de l'époque préeuropéenne, de l'élevage et des homesteads, animaux et plantes rares</p>

	préeuropéenne, de l'élevage et des homesteads, animaux et plantes rares	
Accueil et orientation en route	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre d'accueil - Val Marie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rodeo & Ranch Museum - Parc régional Wood Mountain
Accueil et orientation dans le parc	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrée de l'Écocircuit (améliorée) ▪ Début du sentier des Deux-Arbres ▪ Début du sentier de la butte 70-Mile (amélioré) ▪ Début du sentier Three Sisters (nouveau) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme McGowan (améliorée) ▪ Belvédère Dawson ou poste des gardes de parc Poverty Ridge (nouveau)
Pistes de randonnée autonome non balisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Timbergulch ▪ Broken Hills ▪ North Gillespie ▪ Butte Eagle (à partir de l'Écocircuit) ▪ Butte 70-Mile 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ruisseau Butte ▪ Pointe Zahursky
Camping sauvage autonome en arrière-pays	<ul style="list-style-type: none"> ▪ √ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ √
Randonnée pédestre d'un jour - sentiers balisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des Deux-Arbres ▪ Butte Eagle ▪ Butte 70-Mile (nouveau) ▪ Secteur de la ferme Belza (nouveau) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pointe Zahursky (nouveau - portion) ▪ Belvédère Dawson (nouveau)
Randonnée pédestre guidée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ √ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possible à l'avenir (p. ex., randonnées d'observation des fossiles)
Points de vue d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Butte 70-Mile (nouveau) ▪ Colonie de chiens de prairie Larson (nouveau) ▪ Ferme Larson (nouveau) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Belvédère Dawson (nouveau)
Terrain de camping aménagé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme Belza (nouveau) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme McGowan (améliorée)
Aire de fréquentation diurne aménagée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme Belza (nouveau) ▪ Début du sentier de la butte 70-Mile (nouveau) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme McGowan (nouveau) ▪ Belvédère Dawson (nouveau)
Accès motorisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écocircuit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ferme McGowan ▪ Belvédère Dawson (nouveau)

Annexe C. Activités récréatives et autres qui permettent aux visiteurs d'utiliser et d'apprécier le parc

Visite en automobile	Libre	Guidée (bloc Ouest seulement)			
Excursion pédestre	Libre	Expédition			
Camping	Sauvage	Aménagé	Camping de groupe		
Cyclisme	Circuits routiers	Cyclisme sur piste			
Appréciation du patrimoine	Activités artistiques	Photographie	Découverte de l'histoire ou de la culture locales	Expérience des ressources patrimoniales	
Randonnée pédestre/promenade	Sentiers d'interprétation	Hors-piste/arrière-pays	Circuits guidés	Diurne/avec coucher	
Randonnée équestre	Libre	Guidée/expédition			
Programmes d'interprétation	Randonnées pédestres guidées	Programmes pour les élèves fondés sur le programme d'études	Programmes audiovisuels	Événements spéciaux	Démonstrations
Appréciation de la nature	Observation des oiseaux	Observation de la nature	Photographie/art	Observation de la faune	
Bénévolat	Citoyen scientifique	Hôtes de terrain de camping/ambassadeur du parc/aides			
Cours d'orientation	Exploration				
Pique-nique	Aires de fréquentation diurne				
Recherche	Personnelle	Professionnelle			
Tourisme	Panoramas/paysages exceptionnels		Faune	Ciel étoilé	Végétation
Événements spéciaux	Fête du Canada	Journée des parcs	Semaine de l'appréciation de la prairie	Activités organisées par Friends of Grasslands	Fête du bloc Est
Photographie	Libre	Films commerciaux			
Accueil des visiteurs	Visites libres	Visites organisées	Orientation dans le parc	Moyens d'information avec personnel ou ne nécessitant pas de personnel	
Techniques de survie en milieu sauvage	Acquisition	Perfectionnement			